

JANVIER 2024



EVALUATION DES
ENJEUX FAUNE-
FLORE-HABITATS



Projet d'extension de la capacité d'une centrale
de production d'hydrogène à destination des bus
du réseau Optymo à Danjoutin (90)



SOMMAIRE

1. CONTEXTE DE L'ETUDE	3
2. MATERIEL ET METHODES.....	4
2.1. DEFINITION ET JUSTIFICATION DE L'AIRE D'ETUDE	4
2.2. REALISATION DE L'EVALUATION	5
2.2.1. Analyse bibliographique	5
2.2.2. Evaluation des caractéristiques floristiques.....	5
2.2.3. Evaluation des potentialités de présence de flore et de faune patrimoniale.....	5
2.3. EVALUATION DES ENJEUX	6
3. ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT.....	7
3.1. PERIMETRES D'INVENTAIRES ET DE PROTECTION	7
3.2. INVENTAIRES DES HABITATS ET FLORISTIQUES	8
3.2.1. Données bibliographiques.....	8
3.2.2. Résultats des inventaires.....	9
3.3. ETAT DES LIEUX DE LA FAUNE	11
3.3.1. Les oiseaux.....	11
3.3.2. Les mammifères (hors chiroptères)	14
3.3.3. Les amphibiens.....	15
3.3.4. Les reptiles.....	16
3.3.5. Les insectes (papillons, odonates et orthoptères)	17
4. CONCLUSION	19
4.1. SYNTHESE DES ENJEUX	19
4.2. PROCEDURE ENVIRONNEMENTALE A ENVISAGER.....	19
5. BIBLIOGRAPHIE.....	20
6. ANNEXES	21
6.1. FLORE ET HABITATS : DONNEES BIBLIOGRAPHIQUES	21
6.1.1. Signification des statuts.....	21
6.1.2. Espèces protégées et patrimoniales.....	21
6.2. FLORE ET HABITATS : LISTE DES ESPECES OBSERVEES.....	21
6.3. FAUNE : DONNEES BIBLIOGRAPHIQUES	22
6.3.1. Signification des statuts.....	22
6.3.2. Mammifères (hors chiroptères)	24
6.3.3. Amphibiens.....	24
6.3.4. Reptiles.....	25
6.3.5. Oiseaux.....	25
6.3.6. Insectes.....	29

CARTES, FIGURES ET TABLEAUX

Carte 1 : Localisation générale du site Hynamics (centrale Optymo)	3
Carte 2 : Localisation précise du site Hynamics (centrale Optymo).....	3
Carte 3 : Zones d'étude	4
Carte 4 : Périmètres d'inventaires et de protection des milieux naturels	8
Tableau 1 : Périmètres d'inventaires et de protection du patrimoine naturel à proximité de la zone d'étude	7
Tableau 2 : Flore patrimoniale issue de la bibliographie	9
Tableau 3 : Synthèse des habitats identifiés au sein de la zone d'étude	9
Tableau 4 : Oiseaux patrimoniaux et/ou protégés issus de la bibliographie et potentiellement présents au sein des zones d'étude	12
Tableau 5 : Mammifères patrimoniaux issus de la bibliographie et potentiellement présents au sein des zones d'étude	14
Tableau 6 : Amphibiens patrimoniaux issus de la bibliographie et potentiellement présents au sein des zones d'étude	15
Tableau 7 : Reptiles patrimoniaux issus de la bibliographie et potentiellement présents au sein des zones d'étude	17
Tableau 8 : Insectes patrimoniaux issus de la bibliographie et potentiellement présents au sein des zones d'étude	18

CONTACTS

Rédaction

Lionel SPETZ, chargé d'étude écologue
Sébastien COMPERE, assistant d'étude écologue

Prospections de terrain

Lionel SPETZ, chargé d'étude écologue
Sébastien COMPERE, assistant d'étude écologue

Bureau d'études ECOSCOPI

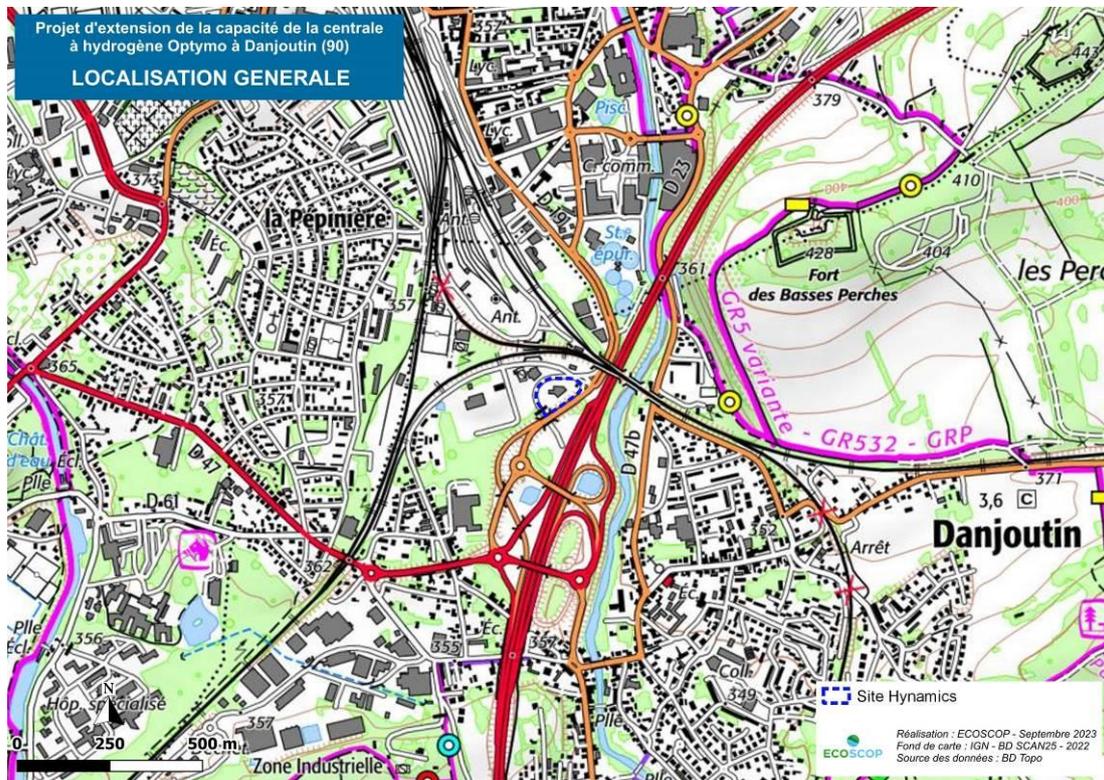
9 rue des Fabriques
68470 Felling
secretariat@ecoscop.com
Tél. 03 89 55 64 00

www.ecoscop.com

1. CONTEXTE DE L'ETUDE

La société HYNAMICS, filiale du groupe EDF, exploite une centrale de production d'hydrogène à Danjoutin (90), rue des Trois Réseaux, sur un site d'environ 8 000 m². L'installation est à destination des bus du réseau Optymo.

Dans le cadre d'un projet d'extension de la capacité de production, sans extension des emprises déjà occupées, HYNAMICS a mandaté le bureau d'étude ECOSCOP pour la réalisation d'une évaluation des enjeux environnementaux (faune, flore et habitats), avec l'objectif de conclure quant au besoin éventuel d'engager une étude plus poussée.



Carte 1 : Localisation générale du site Hynamics (centrale Optymo)



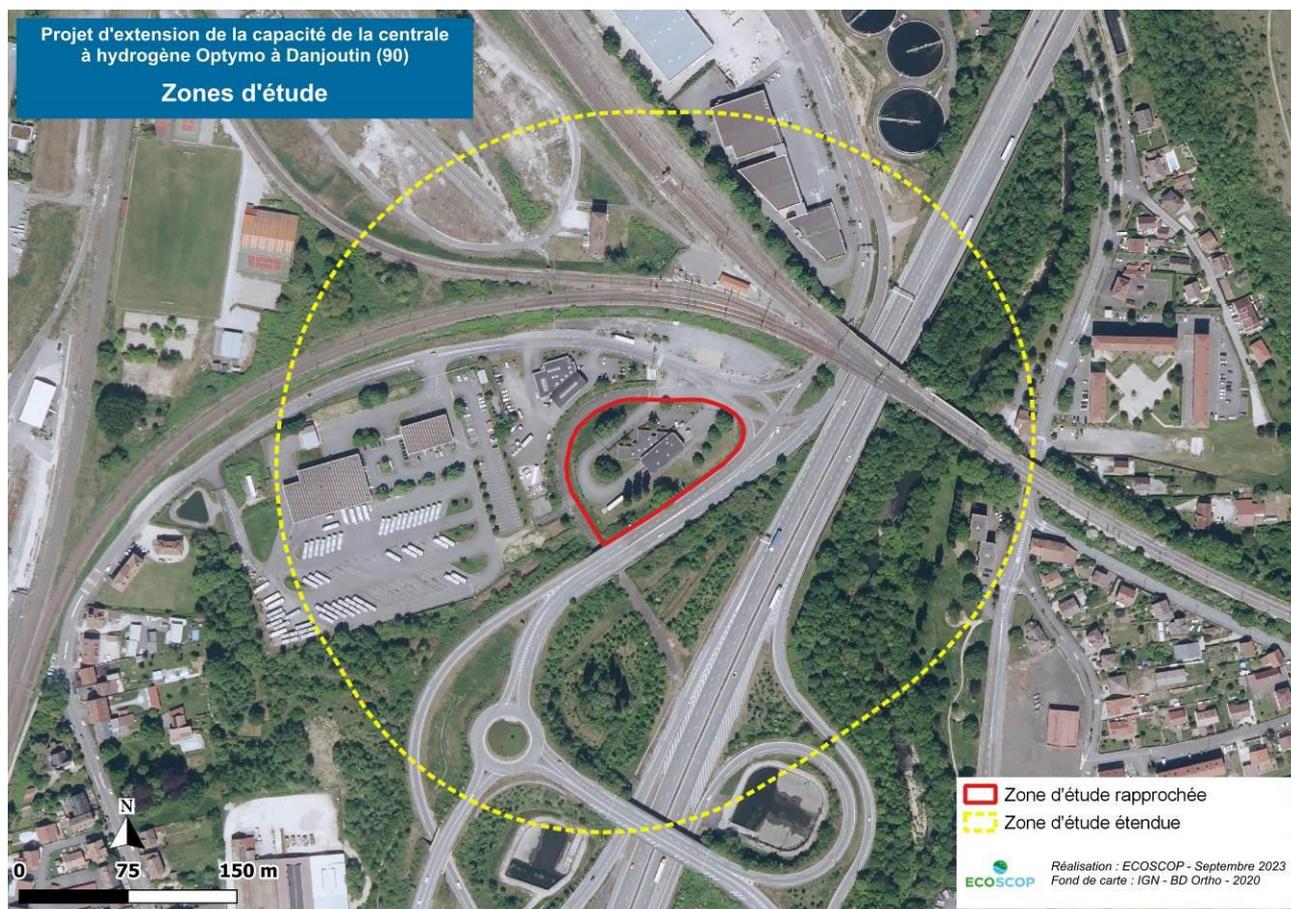
Carte 2 : Localisation précise du site Hynamics (centrale Optymo)

2. MATERIEL ET METHODES

2.1. DEFINITION ET JUSTIFICATION DE L'AIRE D'ETUDE

4 zones d'étude ont été prises en compte pour l'étude des milieux naturels. Les 2 premières correspondent aux zones d'inventaires naturalistes et les autres concernent la recherche de données bibliographiques :

- **Zone d'étude rapprochée** : il s'agit des emprises du site Hynamics, au sein desquelles le projet s'intègre. Les prospections de terrain se sont limitées à cette zone et ses abords proches ;
- **Zone d'étude étendue** : il s'agit d'une enveloppe tampon de 200m autour de la zone d'étude rapprochée. Cette zone n'a pas fait l'objet de prospections ; les milieux supposés présents sont définis sur la base de l'interprétation de la photo aérienne ;
- **Zone d'étude « Bibliographie »** (non cartographiée) : ban communal de Danjoutin. Aucun relevé de terrain n'a été effectué à l'intérieur de ce périmètre ; seules des données bibliographiques ont été exploitées ;
- **Zone d'étude « Périmètres d'inventaire et de protection du patrimoine naturel remarquable »** (non cartographiée) : enveloppe tampon de 5 km autour du site Hynamics au sein de laquelle ces différents types de zonages ont été inventoriés. Cette enveloppe est suffisamment large pour prendre en compte le fonctionnement écologique des principaux groupes étudiés.



Carte 3 : Zones d'étude

2.2. REALISATION DE L'ÉVALUATION

2.2.1. Analyse bibliographique

Afin d'être le plus exhaustif possible et d'être le plus à même de préciser et de justifier les enjeux floristiques et faunistique de la zone d'étude, une recherche de données bibliographiques a été organisée pour l'ensemble des groupes étudiés.

Les données faunistiques de la plateforme naturaliste Sigogne ont été consultées. Les données naturalistes ont également été récoltées au sein des autres bases de données disponibles (INPN...). Il paraît important de préciser que ces données ne sont pas exhaustives et sont corrélées à la pression d'observation ; plus celle-ci augmente et plus le nombre d'observations naturalistes croît.

Pour la flore, ce sont les listes d'espèces de la plateforme Sigogne et de l'INPN, ainsi que celles produite par le Conservatoire Botanique National de Franche-Comté qui ont été utilisées. Les espèces patrimoniales ont été compilées dans le Tableau 2 p. 9.

A noter que seules les données dont la date d'observation est ultérieure à 2000 ont été prises en compte. En effet, les données plus anciennes ne sont pas représentatives puisque la répartition des espèces est susceptible d'avoir évolué entre temps, voire même que ces espèces aient tout simplement disparu d'Alsace ou de France. Il est nécessaire de préciser qu'aucune des données bibliographiques exploitées n'est localisée avec précision.

Après l'étape de recherche de données bibliographiques brutes sur la commune de Danjoutin, une liste générale de toutes les espèces a été mise en forme. A partir de cette liste, les espèces présentant un statut de protection et/ou de patrimonialité particulier ont été distinguées (inscription aux annexes II et IV de la Directive « Habitats-Faune-Flore » et à l'annexe I de la Directive « Oiseaux », inscription aux listes rouges nationales ou régionales des espèces menacées) des autres.

2.2.2. Evaluation des caractéristiques floristiques

Des prospections de terrain ont été menées le 12 septembre 2023. Les grands types de végétation ont été notées et l'inventaire des espèces identifiables à cette période a été réalisé. Aucun relevé phytosociologique n'a été mis en œuvre.

L'objectif des prospections était essentiellement de prendre connaissance de ses caractéristiques de la zone d'étude et des différents types d'habitats qui la composent afin d'éclairer l'analyse bibliographique et pouvoir évaluer les potentialités de présence des espèces protégées et/ou patrimoniales connues sur le ban communal.

Au cours de ce type de visite, les végétaux remarquables du point de vue patrimonial éventuellement observés sont notés et localisés au GPS. Les espèces sont dénombrées ou quantifiées, selon les tailles de population. Les espèces exotiques envahissantes sont recensées. Si des espèces protégées, ou considérées comme sensibles, sont observées une cartographie et une description de ces espèces est réalisée.

2.2.3. Evaluation des potentialités de présence de flore et de faune patrimoniale

Sur la base des prospections de terrain menées par un spécialiste de la flore et un spécialiste de la faune, les potentialités de présence au sein du site évité d'espèces patrimoniales et/ou protégées listées dans la bibliographie dans les zones d'étude ont été évaluées, en tenant compte de l'écologie de ces espèces (types de milieux naturels fréquentés, usage des habitats, caractéristiques du mode de reproduction...). Il s'agit notamment de définir :

- si le site est potentiellement favorable en tant que station de flore remarquable,
- si le site peut être exploité en tant qu'habitat de repos et/ou de reproduction de faune remarquable,
- si le site joue un rôle significatif dans le fonctionnement écologique de populations d'espèces remarquables potentiellement présentes sur le site ou à ses abords.

2.3. EVALUATION DES ENJEUX

Les enjeux concernant la biodiversité et les milieux naturels ont été déterminés d'après la méthodologie explicitée ci-après. L'évaluation est basée principalement en considérant les résultats d'inventaires et la connaissance bibliographique.

Ainsi, les enjeux liés aux milieux naturels sur les zones d'étude se basent sur des principes généraux (notamment : habitats d'espèces de différents niveaux de sensibilité), mais ils peuvent être réévalués « à dire d'expert » en fonction de caractéristiques locales et/ou de leur intérêt en termes de fonctionnement écologique d'espèces remarquables. Plus précisément, ils sont définis tels que :

- Les **enjeux très faibles** se rapportent aux milieux peu favorables pour la biodiversité, à savoir les milieux anthropisés (secteurs urbanisés, cultures céréalières, secteurs d'espèces invasives...). Ces derniers, façonnés par l'homme, ne présentent que très peu d'intérêt en termes d'habitats pour la faune et la flore, hormis les jardins qui permettent l'expression d'une biodiversité « ordinaire ».
- Les **enjeux faibles** sont surtout localisés dans des zones naturelles dégradées. Ils ont été désignés pour diverses raisons : prairies eutrophisées, milieux rudéraux, végétations à diversité floristique réduite, zones partiellement colonisées par des espèces floristiques envahissantes... En conséquence, ces zones dont la diversité floristique est très faible ne permettent généralement pas l'expression d'une biodiversité riche et variée. Ce sont des habitats d'espèces communes, non protégées.
- Les **enjeux moyens** sont attribués à des milieux ouverts ou boisés présentant un intérêt en termes de potentialité d'accueil pour certains groupes d'espèces (espèces communes surtout, ou classées NT dans les listes rouges) et jouant un rôle important pour le fonctionnement écologique (prairies de fauche, bosquet, ripisylves...). Ainsi, des habitats à enjeux faibles ayant un intérêt en termes de fonctionnement écologique peuvent être remontés d'un niveau si le contexte le justifie.
- Les **enjeux forts** sont définis pour les milieux naturels correspondant à des habitats d'espèces patrimoniales fortement sensibles (espèces classées VU dans les listes rouges nationales/régionales et aux Directives « Habitats » ou « Oiseaux ») ou de plantes protégées. Il peut également s'agir de milieux qui ne sont pas directement des habitats d'espèces sensibles mais qui remplissent un rôle important en termes de fonctionnement écologique pour ces espèces (réseaux de haies, friches arbustives, milieux à caractère thermophile).
- Les **enjeux très forts** visent les habitats d'espèces patrimoniales fortement sensibles (espèces classées EN ou CR dans les listes rouges).

3. ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

3.1. PERIMETRES D'INVENTAIRES ET DE PROTECTION

Plusieurs dispositifs permettent la reconnaissance et la protection des milieux naturels remarquables d'un territoire. On distingue ainsi :

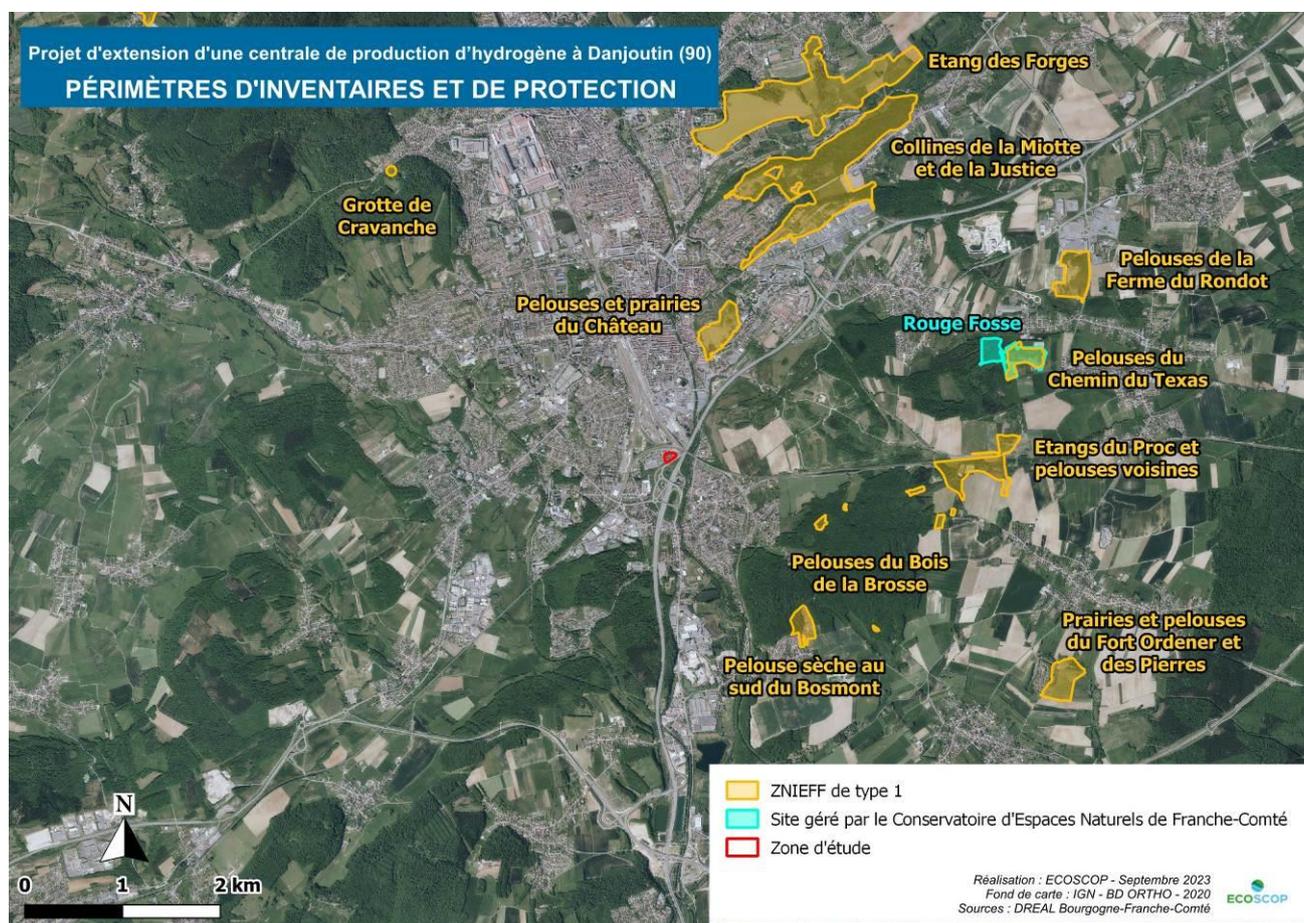
- Les dispositifs de protection réglementaire : forêt de protection, Réserve Naturelle, Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope, etc. Il s'agit de dispositifs réglementaires (inscrits dans le Code de l'Environnement), permettant une protection forte des milieux concernés ;
- La maîtrise foncière : elle permet à l'acquéreur de disposer de tous les droits liés à la propriété et vise le plus souvent une acquisition de terrains à fort intérêt écologique afin de les préserver (exemple des espaces naturels sensibles des Conseils Départementaux) ;
- Le réseau Natura 2000 : il a pour objectif de « développer un réseau écologique européen de sites destiné à préserver à long terme la biodiversité sur l'ensemble du territoire de l'Union Européenne en assurant le maintien ou le rétablissement dans un état de conservation favorable, des habitats naturels et habitats d'espèces de faune et de flore d'intérêt communautaire » ;
- Les autres dispositifs contractuels : dispositif volontaire par contractualisation (exemple des Mesures Agro-Environnementales), contrat de gestion avec un gestionnaire d'espaces naturels (par exemple le Conservatoire Régional des Espaces Naturels, ou dans le cadre de Natura 2000) ;
- Les dispositifs d'inventaires : ces dispositifs permettent de mettre en évidence les espaces les plus intéressants au regard de leur biodiversité sans toutefois leur conférer un quelconque statut de protection. Il s'agit essentiellement des ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Faunistique et Floristique).

Plusieurs Zones Naturelles d'Intérêt Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de type 1 sont localisées dans un rayon de 5 km autour du site de projet. La plus proche est située à 1 km au nord, sur les « Prairies et pelouses du Château ». Les habitats naturels identifiés dans ces périmètres d'inventaires, et donc les espèces sensibles qui y sont associées, sont différents de ceux inclus dans la zone de projet. Il n'y a donc pas d'enjeux particuliers en lien avec ces sites naturels.

Tableau 1 : Périmètres d'inventaires et de protection du patrimoine naturel à proximité de la zone d'étude

Type de zonage	Identifiant	Intitulé	Date du dernier arrêté	Communes concernées	Superficie	Distance par rapport à la zone d'étude
Protection par maîtrise foncière						
Site du Conservatoire d'Espaces Naturels de Franche-Comté	-	Rouge Fosse	-	Fontenelle	13 ha	3,2 km
Inventaires et autres dispositifs						
Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique de type 1 (ZNIEFF 1)	430020338	Prairies et pelouses du Château	-	Belfort	12 ha	1 km
	430010413	Pelouses du Bois de la Brosse	-	Danjoutin, Meroux, Vezelois	3 ha	1,6 km
	430220021	Pelouse sèche au sud du Bosmont	-	Andelnans	6 ha	2 km
	430010409	Collines de la Miotte et de la Justice	-	Offemont, Belfort, Denney	92 ha	2 km
	430020335	Etangs du Proc et pelouses voisines	-	Vezelois, Fontenelle	19 ha	2,6 km
	430010408	Etang des Forges	-	Offemont, Belfort, Vetrigne, Denney	86 ha	3,1 km
	430010410	Pelouses du Chemin du Texas	-	Fontenelle	7 ha	3,5 km
	430220022	Grotte de Cravanche	-	Cravanche	1 ha	4 km

Type de zonage	Identifiant	Intitulé	Date du dernier arrêté	Communes concernées	Superficie	Distance par rapport à la zone d'étude
	430220015	Pelouses de la Ferme du Rondot	-	Fontenelle, Bessoncourt	13 ha	4,2 km
	430020337	Prairies et pelouses du Fort Ordener et des Pierres	-	Vezelois	11 ha	4,4 km



Carte 4 : Périmètres d'inventaires et de protection des milieux naturels

3.2. INVENTAIRES DES HABITATS ET FLORISTIQUES

3.2.1. Données bibliographiques

- **Description des statuts**

Les listes d'espèces de la commune de Danjoutin ont été consultées et les espèces patrimoniales ont été compilées dans le Tableau 2.

4 espèces patrimoniales sont recensées sur la commune de Danjoutin :

- 3 espèces sont classées « quasi-menacées » dans la liste rouge régionale des espèces menacées de Franche-Comté ;
- 2 espèces sont protégées en Franche-Comté.

- **Analyse des potentialités de présence**

La Gesse hérissée est une espèce qui se développe dans les friches et les cultures. Elle pourrait potentiellement être présente au sein des friches herbacées intégrées à la zone d'étude. Sa potentialité de présence est jugée moyenne. L'Orchis pourpre et le Trèfle strié sont inféodés aux milieux pelousaires (et aux sous-bois pour l'Orchis pourpre). Ces 2

espèces sont associées à une potentialité de présence faible, en lien avec l'existence de milieux herbacés mais sans caractère pelousaire. La potentialité de présence de l'Épipactis des marais est nulle (absence de milieux humides).

Tableau 2 : Flore patrimoniale issue de la bibliographie

Nom scientifique	Nom commun	Statut					Potentialité de présence sur site
		Législation Française	Directive Habitats	Liste Rouge France	Législation Franche-Comté	Liste Rouge Franche-Comté	
<i>Epipactis palustris</i> (L.) Crantz, 1769	Épipactis des marais			NT	-	NT	Nulle
<i>Lathyrus hirsutus</i> L., 1753	Gesse hérissée			-	-	NT	Moyenne
<i>Orchis purpurea</i> Huds., 1762	Orchis pourpre			-	x	-	Faible
<i>Trifolium striatum</i> L., 1753	Trèfle strié			-	x	NT	Faible

Statuts des espèces présentés en Annexes

3.2.2. Résultats des inventaires

✧ LES HABITATS NATURELS

La végétation du site s'exprime sous la forme d'une friche herbacée rudéralisée. Le cortège est diversifié avec une soixantaine d'espèces relevées à l'échelle du site. Les espèces rudérales sont globalement dominantes : Armoise commune (*Artemisia vulgaris*), Réséda jaune (*Reseda lutea*), Verveine commune (*Verbena officinalis*), Vipérine (*Echium vulgare*), Cirse commun (*Cirsium vulgare*). Les espèces commensales de cultures sont fréquentes dans le cortège : Mouron rouge (*Anagallis arvensis*), Amarante (*Amaranthus sp.*), Digitale sanguine (*Digitaria sanguinalis*) et Panic pied-de-coq (*Echinochloa crus-galli*) entre-autres. Localement, le cortège prend un aspect prairial avec des espèces comme la Potentille rampante (*Potentilla reptans*), le Trèfle des prés (*Trifolium pratense*), l'Oseille commune (*Rumex acetosa*) et la Carotte sauvage (*Daucus carota*). C'est le cas au sud-est du site notamment.

Le cortège présente un caractère mésophile et les espèces indicatrices de sols plutôt secs (*Hypericum perforatum*, *Linaria vulgaris*), ou au contraire synonymes de sols plus frais (*Ranunculus repens*, *Convolvulus arvensis*) sont peu représentées.

Des faciès dominés par une espèce en particulier peuvent être observés. Le faciès à Petite Eragrostide (*Eragrostis minor*), souvent associé à un couvert herbacé discontinu, est l'un des plus représentés. Un faciès nitrophile à Rumex à feuilles obtuses (*Rumex obtusifolius*) s'étend sur une dizaine de mètres en bordure ouest du site. Enfin, au niveau de la sortie ouest, on constate un fort développement de la Sétaire glauque (*Setaria pumila*).

La végétation est plus développée au sud du périmètre d'étude avec la présence de ronciers et de quelques arbres et arbustes : Frêne élevé (*Fraxinus excelsior*), Bouleau (*Betula pendula*), Sureau noir (*Sambucus nigra*), Aubépine à un style (*Crataegus monogyna*), Erable champêtre (*Acer campestre*).

Il s'agit d'un habitat abritant des espèces communes, qui est rependu en contexte urbain et favorable au développement d'espèces invasives. Il ne présente pas d'enjeu de conservation particulier. Les enjeux sont très faibles.

Tableau 3 : Synthèse des habitats identifiés au sein de la zone d'étude

Habitat	Syntaxon	Code CORINE	Natura 2000	Enjeu
Friche herbacée rudéralisée	(<i>Artemisietea vulgaris</i>)	87.2	-	Très faible



Faciès partiellement végétalisé à Petite Eragrostide



Faciès à Setaire glauque



Faciès prairial

✧ LA FLORE

• Flore patrimoniale

Aucune espèce floristique protégée et/ou patrimoniale (protégée et/ou inscrite en liste rouge) n'a été observée dans la zone d'étude.

• Flore invasive

Un total de 4 espèces exotiques envahissantes ou potentiellement envahissantes a été relevé dans la zone d'étude :

- Envahissante majeure

- Le **Solidage du Canada (*Solidago canadensis*)**. Cette espèce est originaire d'Amérique du Nord et appartient à la famille des Astéracées. Elle a été introduite comme ornementale. Cette espèce vivace se développe préférentiellement sur des sols riches en azote et plutôt humides, cependant elle s'épanouit dans une large gamme de fertilité (terrains vagues pauvres en nutriments), de texture de sols et de milieux (prairies, friches, bords de chemins, parfois sous-bois). Elle se disperse par reproduction sexuée sur de longues distances grâce à leurs fruits (akènes) munis de faisceaux de soies assurant une dispersion des graines par le vent. Une fois établie, la plante se propage au sein de son habitat de manière végétative via le développement de ses rhizomes. Le Solidage du Canada se développe essentiellement autour du bassin à l'est du site. Quelques pieds sont également présents en limite sud du périmètre d'étude et au niveau de la sortie sud-ouest du site.

- Potentiellement envahissante en milieu naturel et proliférante en milieu anthropique

- Le **Seneçon du Cap (*Senecio inaequidens*)**. Originaire d'Afrique du Sud, cette espèce se développe habituellement dans les friches et les zones urbaines. L'espèce a été relevée autour du bassin à l'est du site.

- Potentiellement envahissante prévisible

- La **Vergerette du Canada (*Conyza canadensis*)**. De la famille des Astéracées, cette espèce originaire d'Amérique du Nord s'installe dans les lieux incultes, les friches et les zones de cultures. Elle est observée de façon dispersée dans le site sans former des colonies à forte densité.

- La **Vergerette annuelle (*Erigeron annuus*)**. Cette espèce de la famille des Astéracées est originaire d'Amérique du Nord. Elle s'observe surtout en milieu rudéral perturbé (friches, cultures, terrains vagues, bords de routes...) et se développe également en milieu prairial. Elle est observée de façon dispersée dans le site sans former des colonies à forte densité.

A noter également, la présence du **Datura officinal (*Datura stramonium*)**, espèce exotique actuellement non envahissante en Franche-Comté.

Remarque : Compte tenu de sa toxicité, il est recommandé de procéder à des arrachages manuels des pieds de Datura présents sur le site. En effet, la prolifération de cette espèce peut entraîner des risques en termes de santé publique, par exemple des contaminations de récoltes lorsqu'elle s'implante au sein de cultures.



3.3. ETAT DES LIEUX DE LA FAUNE

Les prochains paragraphes détaillent pour chaque groupe d'espèces le nombre total d'espèces connues dans la bibliographie, les espèces patrimoniales et/ou protégées, et une analyse succincte des potentialités pour les espèces à enjeux.

Pour une question de lisibilité, les listes d'espèces complètes sont annexées. Il s'agit des données bibliographiques, avec l'évaluation des potentialités de présence des espèces patrimoniales au sein des zones d'étude rapprochée et éloignée (dernière et avant dernière colonne de chaque tableau) : annexes 6.3.2 à 6.3.6 ;

Les données pertinentes dans le cadre de l'analyse sont extraites de ces listes et présentées dans les chapitres ci-après.

3.3.1. Les oiseaux

◇ **DONNÉES BIBLIOGRAPHIQUES**

Le nombre d'espèces d'oiseaux recensées dans la bibliographie communale s'élève à 120 (cf. tableau en annexe 6.3.5, p. 25).

• **Description des statuts**

Parmi les 120 espèces inventoriées, 101 présentent un statut de patrimonialité et/ou de protection particulier :

- 16 sont inscrites à l'annexe I de la Directive « Oiseaux » ;
- 58 ont un statut dans les listes rouges nationale et/ou régionale des espèces menacées ;
- 92 sont protégées à l'échelle nationale.

• **Analyse des potentialités de présence d'espèces protégées/patrimoniales**

Les potentialités de présence pour l'avifaune correspondent aux potentialités de nidification sur site et sont organisées selon les types de milieux naturels fréquentés par les cortèges d'espèces. Les habitats de la zone d'étude

rapprochée sont des espaces verts paysagers plus ou moins extensifs. Ceux de la zone d'étude étendue sont composés de cultures, de quelques bosquets et haies, et de zones urbaines intégrant des espaces verts.

Ainsi, les cortèges d'espèces susceptibles d'exploiter ces milieux, notamment en période de nidification, se limitent aux :

- Milieux semi-ouverts : Accenteur mouchet, Bruant jaune, Chardonneret élégant, Faucon crécerelle, Fauvette des jardins, Linotte mélodieuse, Pouillot fitis, Serin cini, Verdier d'Europe... ;
- Ripisylves et bords de cours d'eau : Bergeronnette des ruisseaux, Bihoreau gris, Héron cendré, Martin-pêcheur d'Europe...
- Milieux anthropisés : Hirondelle de fenêtre, Martinet noir...

Les potentialités de présence ont été évaluées (nulles, faibles, moyennes, fortes) pour les espèces patrimoniales de ces cortèges (tableau ci-dessous).

Tableau 4 : Oiseaux patrimoniaux et/ou protégés issus de la bibliographie et potentiellement présents au sein des zones d'étude

Nom commun	Nom scientifique	Statut				Potentialités de présence (ZE rapprochée)	Potentialités de présence (ZE étendue)
		Législation Française	Directive Habitats	Liste Rouge France (Oiseaux nicheurs)	Liste Rouge Franche-Comté		
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3		LC	NT	Nulles	Faibles
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i> (Linnaeus, 1758)	Ch	II/2	NT	LC	Nulles	Faibles
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3	I	LC	NT	Nulles	Faibles
Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i> (Tunstall, 1771)	Art.3		LC	LC	Nulles	Moyennes
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3		LC	LC	Faibles	Fortes
Bihoreau gris	<i>Nycticorax nycticorax</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3	I	NT	VU	Nulles	Faibles
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3		VU	NT	Nulles	Fortes
Buse variable	<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3		LC	LC	Nulles	Faibles
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3		VU	VU	Nulles	Fortes
Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3	II/2	LC	LC	Nulles	Faibles
Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3		LC	LC	Nulles	Faibles
Cinque plongeur	<i>Cinclus cinclus</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3		LC	LC	Nulles	Faibles
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3		LC	LC	Nulles	Faibles
Epervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3		LC	LC	Nulles	Faibles
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3		NT	LC	Nulles	Faibles
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3		LC	LC	Nulles	Fortes
Fauvette babillarde	<i>Sylvia curruca</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3		LC	LC	Nulles	Faibles
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i> (Boddaert, 1783)	Art.3		NT	LC	Nulles	Moyennes
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i> (Latham, 1787)	Art.3		LC	LC	Nulles	Faibles
Gobemouche noir	<i>Ficedula hypoleuca</i> (Pallas, 1764)	Art.3		VU	NA ^{b1}	Nulles	Faibles
Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3		LC	NA ^{b2}	Nulles	Faibles
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i> (C. L. Brehm, 1820)	Art.3		LC	LC	Nulles	Faibles
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3		LC	LC	Nulles	Faibles
Hibou moyen-duc	<i>Asio otus</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3		LC	LC	Nulles	Faibles
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3		NT	NT	Nulles	Moyennes
Linotte mélodieuse	<i>Linaria cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3		VU	VU	Nulles	Faibles
Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3		LC	VU	Nulles	Faibles
Martinet noir	<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3		NT	DD	Nulles	Faibles
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3	I	VU	NT	Nulles	Faibles
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3		LC	LC	Nulles	Faibles
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3		LC	LC	Nulles	Fortes
Mésange boréale	<i>Poecile montanus</i> (Conrad, 1827)	Art.3		VU	DD	Nulles	Faibles
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3		LC	LC	Nulles	Fortes

Nom commun	Nom scientifique	Statut				Potentialités de présence (ZE rapprochée)	Potentialités de présence (ZE étendue)
		Législation Française	Directive Habitats	Liste Rouge France (Oiseaux nicheurs)	Liste Rouge Franche-Comté		
Mésange huppée	<i>Lophophanes cristatus</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3		LC	LC	Nulles	Faibles
Milan noir	<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Art.3	I	LC	LC	Nulles	Faibles
Milan royal	<i>Milvus milvus</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3	I	VU	VU	Nulles	Faibles
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3		LC	LC	Nulles	Moyennes
Moineau friquet	<i>Passer montanus</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3		EN	EN	Nulles	Faibles
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3		LC	LC	Nulles	Moyennes
Pic mar	<i>Dendrocopos medius</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3	I	LC	LC	Nulles	Faibles
Pic vert	<i>Picus viridis</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3		LC	LC	Nulles	Moyennes
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3		LC	LC	Nulles	Fortes
Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3		NT	DD	Nulles	Faibles
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i> (Vieillot, 1817)	Art.3		LC	LC	Nulles	Moyennes
Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i> (Brehm, 1831)	Art.3		LC	LC	Nulles	Fortes
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3		LC	LC	Nulles	Moyennes
Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3		LC	LC	Nulles	Faibles
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i> (S. G. Gmelin, 1774)	Art.3		LC	LC	Faibles	Fortes
Rousserolle effarvatte	<i>Acrocephalus scirpaceus</i> (Hermann, 1804)	Art.3		LC	LC	Nulles	Faibles
Serin cini	<i>Serinus serinus</i> (Linnaeus, 1766)	Art.3		VU	EN	Nulles	Faibles
Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3		LC	LC	Nulles	Moyennes
Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3		LC	VU	Nulles	Faibles
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3		LC	LC	Nulles	Moyennes
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3		VU	LC	Nulles	Fortes

Statuts des espèces et inventaire complet présentés en Annexes

Seules 2 espèces protégées mais non patrimoniales sont considérées comme nicheuses potentielles au sein de la zone d'étude rapprochée : la Bergeronnette grise et le Rougequeue noir, qui pourraient exploiter des anfractuosités au niveau des installations du site (bâtiments, infrastructures diverses, enrochements des bassins).

Au sein des milieux attenants de la zone d'étude étendue, la diversité d'habitats est plus importante (ripisylve de la Savoureuse, friches SNCF, friches des délaissés routiers). Plus d'une cinquantaine d'espèces protégées et/ou patrimoniales sont susceptibles d'y nicher *a priori* (pour rappel, la zone d'étude étendue n'a pas fait l'objet de prospections ; les milieux supposés présents sont définis sur la base de l'interprétation de la photo aérienne).

En revanche, seule une petite partie des espèces listées seraient susceptibles de fréquenter le site de projet, notamment pour y chercher de la nourriture (Hirondelles, Fauvette, Mésanges, Verdier, rapaces...).

En ce qui concerne les oiseaux cités dans la bibliographie appartenant à d'autres cortèges (oiseaux des milieux forestiers ou des milieux ouverts et agricoles), les potentialités de les observer au sein de la zone de projet sont définies comme étant nulles à très faibles.

✧ EVALUATION DES ENJEUX POUR LES OISEAUX

• Espèces patrimoniales et habitats

Les caractéristiques de la zone de projet, avec notamment la présence de milieux artificialisés et minéralisés, pourraient potentiellement permettre la nidification de 2 espèces seulement parmi celles de la bibliographie, comme évoqué au point précédent : la Bergeronnette grise et le Rougequeue noir. Néanmoins, **le statut de nicheur n'est attesté pour aucune de ces 2 espèces** suite aux prospections de terrain.

En ce qui concerne les espaces verts engazonnés, ils ne sont pas favorables en tant qu'habitat de nidification et ont plutôt une fonction en termes de nourrissage pour certaines espèces des milieux semi-ouverts (Moineau domestique par exemple).

- **Fonctionnalité écologique des milieux**

Compte tenu de la faible superficie disponible, et surtout de la faible disponibilité d'anfractuosités au niveau des installations de la centrale, on considère qu'un seul couple de Bergeronnette grise et de Rougequeue noir au maximum pourrait éventuellement être présent sur le site et exploiter les ressources alimentaires du site et des milieux attenants. La réalisation du cycle biologique semble donc possible mais **l'intérêt de ces milieux au sein de l'environnement du site Hynamics est limité.**

La zone d'étude ne joue aucun rôle significatif pour les populations locales d'oiseaux, ni en tant que site de nidification potentiel ni en tant que zone de recherche de nourriture pour les espèces qui nichent potentiellement au sein de la zone d'étude étendue.

- **Conclusion**

Les enjeux sont définis comme très faibles vis-à-vis des populations d'oiseaux susceptibles d'exploiter les milieux du site de projet.

3.3.2. Les mammifères (hors chiroptères)

✧ **DONNÉES BIBLIOGRAPHIQUES**

Les données récoltées ont mis en évidence la connaissance de 15 espèces de mammifères à l'échelle de la commune considérée.

- **Description des statuts**

Sur les 15 espèces inventoriées, 4 sont considérées comme patrimoniales (cf. tableau en annexe 6.3.2, p. 24) :

- 2 espèces sont protégées au niveau national (tous les chiroptères) ;
- 2 espèces sont inscrites aux listes rouges nationale et/ou régionale des espèces menacées.

- **Analyse des potentialités de présence d'espèces protégées/patrimoniales**

Les potentialités de présence de mammifères patrimoniaux et/ou protégés au sein des milieux de la zone d'étude immédiate, en tant qu'habitat de reproduction (tableau ci-après), sont considérées comme nulles. En effet, les milieux qui la composent ne sont pas compatibles avec les exigences écologiques des espèces de la bibliographie (tableau ci-dessous).

Par ailleurs, des potentialités de présence faibles ou moyennes sont définies au sein de la zone d'étude *étendue* pour les 4 espèces patrimoniales listées. Les boisements de la Savoureuse, notamment, pourraient être utilisés en tant qu'habitat de reproduction.

Tableau 5 : Mammifères patrimoniaux issus de la bibliographie et potentiellement présents au sein des zones d'étude

Nom commun	Nom scientifique	Statut				Potentialités de présence (ZE rapprochée)	Potentialités de présence (ZE étendue)
		Législation Française	Directive Habitats	Liste Rouge France	Liste Rouge Franche-Comté		
Ecureuil roux	<i>Sciurus vulgaris</i> (Linnaeus, 1758)	Art.2		LC	-	Nulles	Moyennes
Hérisson d'Europe	<i>Erinaceus europaeus</i> (Linnaeus, 1758)	Art.2		LC	-	Nulles	Moyennes
Lapin de garenne	<i>Oryctolagus cuniculus</i> (Linnaeus, 1758)	Ch		NT	NE	Nulles	Faibles
Putois d'Europe	<i>Mustela putorius</i> (Linnaeus, 1758)	Ch	V	NT	NT	Nulles	Faibles

Statuts des espèces et inventaire complet présentés en Annexes

✧ **EVALUATION DES ENJEUX POUR LES MAMMIFERES**

• **Espèces patrimoniales et habitats**

Sur la base des éléments évoqués précédemment, les caractéristiques des milieux du site (espaces engazonnés, installations imperméabilisées ou minéralisées) ne sont pas adaptées en tant qu'habitat pour les espèces patrimoniales et/ou protégées de la bibliographie.

• **Fonctionnalité écologique des milieux**

Le caractère artificiel, paysager et clôturé des milieux de la zone d'étude immédiate limite fortement la fonctionnalité écologique. Bien qu'un Hérisson issu des milieux attenants pourrait potentiellement s'y déplacer, l'espèce n'y trouverait aucune attractivité et ne s'y cantonnerait pas. Les éventuelles ressources alimentaires disponibles sur le site ne sont pas particulièrement attrayantes pour ce groupe d'espèces (notamment, absence de fruits à coque ou de baies).

L'intérêt de ces milieux au sein de l'environnement du site est donc faible.

La zone d'étude ne joue aucun rôle significatif pour les populations locales de mammifères, ni en tant qu'habitat de reproduction potentiel ni en tant que zone de recherche de nourriture pour les espèces qui exploitent potentiellement les milieux naturels de la zone d'étude étendue (ripisylve de la Savoureuse, friches...).

• **Conclusion**

Les enjeux sont définis comme très faibles vis-à-vis des mammifères.

3.3.3. Les amphibiens

✧ **DONNÉES BIBLIOGRAPHIQUES**

L'exploitation de la bibliographie permet de lister 4 espèces d'amphibiens.

• **Description des statuts**

Sur les 4 espèces recensées, toutes bénéficient d'un statut particulier (cf. tableau en annexe 6.3.3, p. 24) dont les caractéristiques sont les suivantes :

- 1 espèce figure en annexe II de la Directive « Habitats » ;
- Toutes les espèces sont protégées au niveau national, totalement (art. 2 et 3) ou partiellement (art. 5 ; pêche réglementée) ;
- 2 sont inscrites aux listes rouges nationale et/ou régionale.

• **Analyse des potentialités de présence d'espèces protégées/patrimoniales**

Plusieurs des espèces listées sont communes en Franche-Comté et se caractérisent par des populations parfois importantes, c'est notamment le cas pour la Grenouille verte rieuse, le Triton alpestre et le Triton palmé. Le Triton crêté a quant à lui une répartition sporadique avec des effectifs de moindre importance à l'échelle régionale.

Compte tenu des types de milieux aquatiques au sein des zones d'étude rapprochée et étendue (bassins artificiels et rivière peu favorables en tant que site de reproduction potentiel) et malgré la disponibilité d'habitats de phase terrestre éventuels (ripisylve, friches), les potentialités de présence au sein du site sont considérées comme nulles. Elles sont considérées comme faibles à moyennes dans la zone d'étude étendue.

Tableau 6 : Amphibiens patrimoniaux issus de la bibliographie et potentiellement présents au sein des zones d'étude

Nom commun	Nom scientifique	Statut				Potentialités de présence (ZE rapprochée)	Potentialités de présence (ZE étendue)
		Législation Française	Directive Habitats	Liste Rouge France	Liste Rouge Franche-Comté		
Grenouille verte	<i>Pelophylax kl. esculentus</i> (Linnaeus, 1758)	Art.5	V	NT	DD	Nulles	Moyennes
Triton alpestre	<i>Ichthyosaura alpestris</i> (Laurenti, 1768)	Art.3		LC	LC	Nulles	Faibles
Triton crêté	<i>Triturus cristatus</i> (Laurenti, 1768)	Art.2	II, IV	NT	VU	Nulles	Faibles
Triton palmé	<i>Lissotriton helveticus</i> (Razoumowsky, 1789)	Art.3		LC	LC	Nulles	Faibles

Statuts des espèces présentés en Annexes

Le bassin d'orage du site (berges bâchées, fond constitué de gros galets) n'est pas destiné à rester en eau. Or, les mises en charge temporaires ne sont pas compatibles avec la présence d'amphibiens.

Remarque : afin de réduire les risques de mortalité de faune dans le bassin (par exemple : mammifère terrestre piégé au fond et ne parvenant pas à remonter dans les berges bâchées), il est recommandé d'y installer un dispositif destiné à faciliter la sortie. Quelques bandes grillagées disposées à intervalles réguliers permettraient de jouer ce rôle.

✧ **EVALUATION DES ENJEUX POUR LES AMPHIBIENS**

• **Espèces patrimoniales et habitats**

Sur la base des éléments évoqués précédemment, les caractéristiques des milieux du site (bassin d'orage à mise en charge temporaire et à berges bâchées, espaces engazonnées, installations imperméabilisées ou minéralisées) ne sont pas adaptées en tant qu'habitat pour les espèces patrimoniales et/ou protégées de la bibliographie.

• **Fonctionnalité écologique des milieux**

La Grenouille verte est faiblement patrimoniale ; c'est une espèce commune qui peut occuper une grande variété de milieux aquatiques : eaux courantes ou stagnantes, milieux naturels ou artificiels. Ses capacités de colonisation sont importantes et elle entraîne une compétition pour le milieu vis-à-vis d'autres espèces d'amphibiens (prédation importante).

A la différence de la plupart des amphibiens de l'est de la France, elle reste inféodée au milieu aquatique ou à ses abords proches pour l'ensemble de son cycle biologique. Elle n'a donc pas d'exigences particulière en termes de qualité de l'habitat terrestre.

En considérant que l'espèce est probablement présente dans l'environnement plus ou moins proche du site d'étude, des tentatives de colonisation du bassin ne sont pas à exclure. Toutefois, comme évoqué ci-dessus, la réalisation du cycle biologique de l'espèce n'y serait pas possible. **L'intérêt du site étudié est donc très faible.**

La zone d'étude ne joue aucun rôle significatif pour les populations locales d'amphibiens, ni en tant qu'habitat de reproduction potentiel ni en tant qu'habitat de phase terrestre pour les espèces qui exploitent potentiellement les milieux naturels de la zone d'étude étendue (ripisylve de la Savoureuse, friches...).

• **Conclusion**

Les enjeux sont définis comme très faibles vis-à-vis des amphibiens.

3.3.4. Les reptiles

✧ **DONNÉES BIBLIOGRAPHIQUES**

4 espèces de reptiles sont citées dans la bibliographie (cf. tableau en annexe 6.3.4, p. 25).

• **Description des statuts**

Les 4 espèces recensées dans la bibliographie bénéficient d'un statut de protection/patrimonialité national et/ou régional :

- 3 sont inscrites aux listes rouges nationale et/ou régionale des espèces menacées ;
- Elles sont toutes protégées à l'échelle nationale.

• **Analyse des potentialités de présence d'espèces protégées/patrimoniales**

Les 4 espèces citées sont relativement communes en Franche-Comté comme en France. Elles fréquentent des milieux rencontrés couramment. Seule la Coronelle lisse présente une répartition plus disparate.

En considérant les milieux naturels qui composent le secteur d'étude étendu (friches SNCF, friches arbustives, milieux périurbain, espaces verts, ripisylves...), celui-ci est potentiellement favorable à tous ces reptiles.

Au sein de la zone d'étude rapprochée, compte tenu de la diversité de milieux nettement plus faibles, la diversité spécifique potentielle suit la même tendance ; le Lézard des murailles est susceptible d'y trouver des milieux favorables et dans une moindre mesure, l'Orvet et la Coronelle.

Le Lézard des souches est inféodé à des milieux plutôt frais, avec des sols meubles. La zone d'étude n'est pas compatible avec ses exigences écologiques.

Tableau 7 : Reptiles patrimoniaux issus de la bibliographie et potentiellement présents au sein des zones d'étude

Nom commun	Nom scientifique	Statut				Potentialités de présence (ZE rapprochée)	Potentialités de présence (ZE étendue)
		Législation Française	Directive Habitats	Liste Rouge France	Liste Rouge Franche-Comté		
Coronelle lisse	<i>Coronella austriaca</i> (Laurenti, 1768)	Art.2	IV	LC	NT	Faibles	Moyennes
Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i> (Laurenti, 1768)	Art.2	IV	LC	LC	Faibles	Fortes
Lézard des souches	<i>Lacerta agilis</i> (Linnaeus, 1758)	Art.2	IV	NT	NT	Nulles	Moyennes
Orvet fragile	<i>Anguis fragilis</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3		LC	NT	Nulles	Fortes

Statuts des espèces présentés en Annexes

✧ EVALUATION DES ENJEUX POUR LES REPTILES

• **Espèces patrimoniales et habitats**

Divers secteurs des emprises du site peuvent offrir des microhabitats exploitables par des reptiles (par exemples : caniveaux bétonnés pour le Lézard des murailles et la Coronelle, trous dans le sol des espaces verts pour l'Orvet). Toutefois, compte tenu de leur caractère commun, il n'existe pas d'enjeux forts en termes de conservation pour le Lézard des murailles, ni pour l'Orvet et la Coronelle, qui sont considérés comme susceptibles de fréquenter le secteur.

• **Fonctionnalité écologique des milieux**

La population éventuellement présente au sein de la zone d'étude ne serait pas isolée. On considère qu'elle appartiendrait à une population plus étendue, à l'échelle de l'ensemble péri-urbain local et des friches associées aux réseaux ferrés et routiers.

De plus, la zone d'étude ne correspondrait pas à un réservoir source ou un site particulier pour la population de reptiles. Certes des habitats favorables peuvent y être considérés mais il ne s'agit pas de milieux offrant des potentialités exceptionnelles, à la différence d'un site qui serait composé de murets de pierres disjointes, par exemple.

En tout état de cause, les conditions nécessaires à l'accomplissement du cycle biologique de l'espèce sont remplies. Des échanges populationnels peuvent facilement s'accomplir au vu des continuités d'habitats favorables à l'espèce dans presque toutes les directions.

Les milieux de la zone de projet au sein de l'environnement du site Hynamics ne jouent donc aucun rôle significatif pour la population locale de reptiles, ni en tant qu'habitat ni en tant que zone de recherche de nourriture.

• **Conclusion**

Les enjeux sont définis comme faibles vis-à-vis des reptiles.

3.3.5. Les insectes (papillons, odonates et orthoptères)

✧ DONNÉES BIBLIOGRAPHIQUES

La bibliographie répertorie un total de 86 espèces d'insectes (parmi les groupes traités ici) : 8 odonates (libellules et demoiselles), 56 lépidoptères diurnes (papillons « de jour ») et 22 orthoptères (sauterelles, criquets, grillons ; cf. tableau en annexe 6.3.6, p. 29).

• **Description des statuts**

Parmi les espèces recensées, 3 espèces bénéficient d'un statut particulier :

- 1 espèce de papillon est protégée à l'échelle nationale et inscrite en annexe II de la Directive « Habitats ;
- 3 ont un statut dans les listes rouges nationale et/ou régionale des espèces menacées (2 espèces de lépidoptères, 1 espèce d'orthoptère).

• **Analyse des potentialités de présence d'espèces protégées/patrimoniales**

Parmi les 3 espèces patrimoniales connues, aucune n'est susceptible d'être observée au sein de la zone d'étude rapprochée, même si elles pourraient se reproduire dans la zone d'étude étendue (tableau suivant).

En ce qui concerne papillons et orthoptères, les 3 espèces patrimoniales sont inféodées à des milieux particuliers (milieux humides et/ou prairies maigres). Or, ces milieux sont absents du site étudié mais ils sont potentiels dans l'environnement plus ou moins proche (friches ou abords de la Savoureuse). Il existe donc des potentialités de niveau moyen pour ces espèces au sein de la zone d'étude étendue.

Tableau 8 : Insectes patrimoniaux issus de la bibliographie et potentiellement présents au sein des zones d'étude

Nom commun	Nom scientifique	Statut				Potentialités de présence (ZE rapprochée)	Potentialités de présence (ZE étendue)
		Législation Française	Directive Habitats	Liste Rouge France	Liste Rouge Franche-Comté		
Cuivré des marais	<i>Lycaena dispar</i> (Haworth, 1802)	Art.2	II, IV	LC	NT	Nulles	Faibles
Fadet de la mélisque	<i>Coenonympha glycerion</i> (Borkhausen, 1788)			LC	NT	Nulles	Faibles
Dectique verrucivore	<i>Decticus verrucivorus</i> (Linnaeus, 1758)			-	NT	Nulles	Faibles

Statuts des espèces et inventaire complet présentés en Annexes

✧ **EVALUATION DES ENJEUX POUR LES INSECTES**

De manière générale, les milieux de la zone d'étude ne sont pas suffisamment qualitatifs (plantations paysagères au sein des espaces verts et/ou avec gestion inadaptée) pour accueillir des populations d'espèces patrimoniales, notamment du fait des contextes péri-urbains et de friches associées aux infrastructures de transport.

Les enjeux sont définis comme très faibles vis-à-vis des populations d'insectes qui exploitent les milieux du site de projet.

4. CONCLUSION

4.1. SYNTHÈSE DES ENJEUX

Le cortège végétal présent au sein du périmètre d'étude est banal et rudéralisé, impliquant un niveau d'enjeu très faible en termes d'habitats naturels. Les enjeux sont faibles pour la flore patrimoniale.

Le site pourrait être favorable à la Gesse hérissée mais la faible étendue des surfaces végétalisées réduit significativement les chances de voir cette espèce s'y développer. La présence/absence de l'espèce n'a pas pu être établie compte-tenu de la période de prospection. Néanmoins, s'agissant d'une espèce « quasi-menacée » en Franche-Comté, mais non protégée, sa présence n'entraînerait aucune contrainte réglementaire.

L'enjeu le plus notable est le développement d'espèces exotiques envahissantes au sein du site dont la présence devra être prise en compte en cas de manipulations de terres contaminées.

En ce qui concerne la faune, les caractéristiques du site (espaces verts engazonnés, milieux artificialisés et minéralisés) limitent fortement les potentialités vis-à-vis d'espèces patrimoniales. Seuls certains reptiles déjà présents dans les friches des terrains attenants (Lézard des murailles, Orvet, Coronelle) pourraient éventuellement y trouver des microhabitats favorables, et des oiseaux peu exigeants tels que la Bergeronnette grise et le Rougequeue noir pourraient exploiter des anfractuosités pour nicher.

En tout état de cause, ces espèces sont communes et peu sensibles. En cas de présence avérée, il s'agirait de considérer que le site étudié ne joue aucun rôle significatif en termes de fonctionnalité écologique pour les populations considérées et que quelques individus seulement pourraient y être observés. Les enjeux vis-à-vis de la faune sont donc considérés comme très faibles.

4.2. PROCEDURE ENVIRONNEMENTALE A ENVISAGER

L'extension de la capacité de la centrale, sans modification des emprises, ne devrait avoir aucune incidence vis-à-vis des milieux naturels. D'éventuels compléments d'inventaires n'apporteraient probablement aucune information susceptible de faire évoluer de manière significatives les conclusions énoncées dans le présent document.

5. BIBLIOGRAPHIE

- ACEMAVE, DIGUET R. & MELKI F. (2003) – *Les Amphibiens de France, Belgique et Luxembourg*. Editions Biotope, 480 p.
- BARDAT J. & al. (2004) – *Prodrome des végétations de France*. Publications scientifiques du Muséum, Paris, 143 p.
- BENSETTITI F. & al. (2005) – *Cahiers d'habitats Natura 2000 – Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire – Tome 1 Habitats forestiers*, Paris, La Documentation Française, 761 p.
- BENSETTITI F. & al. (2005) – *Cahiers d'habitats Natura 2000 – Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire – Tome 3 Habitats humides*, Paris, La Documentation Française, 456 p.
- BENSETTITI F. & al. (2005) – *Cahiers d'habitats Natura 2000 – Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire – Tome 4 Habitats agropastoraux*, Paris, La Documentation Française, volume 2, 445 p.
- BISSARDON M. & GUIBAL L. (1997) – *Nomenclature Corine Biotope – type d'habitats français*. E.N.G.R.E.F., Nancy, 175 p.
- DIJKSTRA K. – DB. & LEWINGTON R. (2006) – *Guide des libellules de France et d'Europe*. Editions Delachaux et Niestlé, 320 p.
- GEROUDET P., CUISIN M. (1998) – *Les Passereaux d'Europe. Tome 1 : Des Coucous aux Merles*. Editions Delachaux et Niestlé, 407 p.
- GEROUDET P., CUISIN M. (1998) – *Les Passereaux d'Europe. Tome 2 : De la Bouscarle aux Bruants*. Editions Delachaux et Niestlé, 512 p.
- ISSA N., MULLER Y. (2015) – *Atlas des oiseaux de France métropolitaine, nidification et présence hivernale. Volumes 1 et 2*. Editions Delachaux et Niestlé, 1408 p.
- LAFRANCHIS T. (2000) – *Les papillons de jour de France, Belgique et Luxembourg et leurs chenilles*. Editions Biotope, 448 p.
- LAMBINION & al. (2004) – *Nouvelle Flore de la Belgique, du Grand-Duché du Luxembourg du Nord de la France et des régions voisines*. Editions du patrimoine du Jardin Botanique national de Belgique, 1167 p.
- LOUVEL J., GAUDILLAT V. & PONCET L. (2013). *EUNIS, European Nature Information System, Système d'information européen sur la nature. Classification des habitats. Traduction française. Habitats terrestres et d'eau douce*. MNHN-DIREV-SPN, MEDDE, Paris, 289 p.
- NOGRET J-Y., VITZTHUM S. (2012) – *Guide complet des papillons de jour de Lorraine et d'Alsace*. Editions Serpenoise 294 p.
- SARDET E., ROESTI C. & BRAUD Y. (2015) – *Cahier d'identification des Orthoptères de France, Belgique, Luxembourg et Suisse*. Biotope, Mèze, 304 p.
- SVENSSON & al. (1999) – *Le Guide Ornitho*. Editions Delachaux et Niestlé, 400 p.
- THIRIET J. & VACHER JP. (2010) – *Atlas des amphibiens et reptiles d'Alsace*. BUFO, Colmar/Strasbourg, 273 p.
- TISON J-M & DE FOUCAULT B. (2014) – *Flora gallica - Flore de France*. Editions Biotope, 1195 p.
- UICN, MNHN & SHF (2009) – *La Liste rouge des espèces menacées en France : Reptiles et Amphibiens de France métropolitaine*, 8 p. [http://www.uicn.fr/IMG/pdf/Liste rouge France Reptiles et Amphibiens de metropole.pdf](http://www.uicn.fr/IMG/pdf/Liste_rouge_France_Reptiles_et_Amphibiens_de_metropole.pdf)
- UICN, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS (2011) – *La Liste rouge des espèces menacées en France : Oiseaux de France métropolitaine*, 28 p. [http://www.uicn.fr/IMG/pdf/Liste rouge France Oiseaux de metropole.pdf](http://www.uicn.fr/IMG/pdf/Liste_rouge_France_Oiseaux_de_metropole.pdf)
- UICN, MNHN, SFEPM & ONCFS (2009) – *La Liste rouge des espèces menacées en France : Mammifères de France métropolitaine*, 12 p. [http://www.uicn.fr/IMG/pdf/Liste rouge France Mammiferes de metropole.pdf](http://www.uicn.fr/IMG/pdf/Liste_rouge_France_Mammiferes_de_metropole.pdf)
- VACHET J. P., GENIEZ M. (2010) – *Les Reptiles de France, Luxembourg et Suisse*. Editions Biotope, 600 p.
- WASSMER B., DIDIER S. (2009) – *Rapaces diurnes nicheurs d'Alsace : Statut, répartition et conservation*. Ciconia n° 33, 328 p.

6. ANNEXES

6.1. FLORE ET HABITATS : DONNEES BIBLIOGRAPHIQUES

6.1.1. Signification des statuts

Liste Rouge France (UICN et al. 2012) – NT : Quasi-menacée

Liste Rouge Franche-Comté (CBN FC, 2014) – NT : Quasi-menacée

Législation Franche-Comté : Espèce protégée listée dans l'arrêté du 22 juin 1992 relatif à la liste des espèces protégées en région Alsace complétant la liste nationale

Surlignées en bleu : Espèces patrimoniales

6.1.2. Espèces protégées et patrimoniales

Nom scientifique	Nom commun	Statut					Source
		Législation Française	Directive Habitats	Liste Rouge France	Législation Franche-Comté	Liste Rouge Franche-Comté	
<i>Epipactis palustris</i> (L.) Crantz, 1769	Épipactis des marais			NT	-	NT	SIGOGNE
<i>Lathyrus hirsutus</i> L., 1753	Gesse hérissée			-	-	NT	SIGOGNE
<i>Orchis purpurea</i> Huds., 1762	Orchis pourpre			-	x	-	CBNFC / INPN / SIGOGNE
<i>Trifolium striatum</i> L., 1753	Trèfle strié			-	x	NT	CBNFC / SIGOGNE

6.2. FLORE ET HABITATS : LISTE DES ESPECES OBSERVEES

<i>Achillea millefolium</i>
<i>Amaranthus</i> sp.
<i>Anagallis arvensis</i>
<i>Arenaria serpyllifolia</i>
<i>Artemisia vulgaris</i>
<i>Capsella bursa-pastoris</i>
<i>Chenopodium album</i>
<i>Cirsium vulgare</i>
<i>Convolvulus arvensis</i>
<i>Convolvulus sepium</i>
<i>Conyza canadensis</i>
<i>Dactylis glomerata</i>
<i>Datura stramonium</i>
<i>Daucus carota</i>
<i>Digitaria sanguinalis</i>
<i>Echinochloa crus-galli</i>
<i>Echium vulgare</i>
<i>Equisetum arvense</i>
<i>Eragrostis minor</i>
<i>Erigeron annuus</i>
<i>Erodium cicutarium</i>

<i>Euphorbia</i> sp.
<i>Galium mollugo</i>
<i>Hypericum perforatum</i>
<i>Linaria vulgaris</i>
<i>Lotus corniculatus</i>
<i>Malva moschata</i>
<i>Matricaria chamomilla</i>
<i>Medicago lupulina</i>
<i>Medicago sativa</i>
<i>Melilotus</i> sp.
<i>Ornithopus perpusillus</i>
<i>Panicum</i> sp. (<i>capillare</i> ?)
<i>Papaver rhoeas</i>
<i>Persicaria lapathifolia</i>
<i>Picris hieracioides</i>
<i>Plantago lanceolata</i>
<i>Plantago major</i>
<i>Poa annua</i>
<i>Portulaca oleracea</i>
<i>Potentilla reptans</i>
<i>Prunella vulgaris</i>

<i>Ranunculus repens</i>
<i>Reseda lutea</i>
<i>Rubus</i> sp.
<i>Rumex acetosa</i>
<i>Rumex crispus</i>
<i>Rumex obtusifolius</i>
<i>Senecio inaequidens</i>
<i>Senecio vulgaris</i>
<i>Setaria pumila</i>
<i>Sinapis arvensis</i>
<i>Solanum nigrum</i>
<i>Solidago canadensis</i>
<i>Sonchus asper</i>
<i>Tanacetum vulgare</i>
<i>Trifolium pratense</i>
<i>Trifolium repens</i>
<i>Urtica dioica</i>
<i>Verbascum</i> sp.
<i>Verbena officinalis</i>
<i>Veronica persica</i>

En orange : Espèce exotique (potentiellement) envahissante

6.3. FAUNE : DONNEES BIBLIOGRAPHIQUES

6.3.1. Signification des statuts

✧ MAMMIFÈRES (DONT CHIROPTÈRES)

Législation Française – Art.2 : Espèce protégée listée dans l'article 2 (protection espèce + habitats) de l'arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection / Ch : Espèce chassable listée dans l'arrêté du 26 juin 1987 fixant la liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée

Directive Habitats – II : Espèces inscrites à l'annexe II de la Directive Habitats-Faune-Flore : Espèces animales et végétales d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de Zones Spéciales de Conservation / IV : Espèces inscrites à l'Annexe IV : Espèces animales et végétales d'intérêt communautaire qui nécessitent une protection stricte / V : Espèces inscrites à l'Annexe V : Espèces animales et végétales d'intérêt communautaire dont le prélèvement dans la nature et l'exploitation sont susceptibles de faire l'objet de mesures de gestion

Liste Rouge France (UICN et al. 2009), **Liste Rouge Alsace** (GEPMA 2014) – VU : Vulnérable / NT : Quasi-Menacée / LC : Préoccupation mineure / DD : Données insuffisantes / Na^a : Non applicable car introduite en France / NAⁱ : Non applicable car introduite en Alsace / - : Non concernée

ZNIEFF Lorraine : codage par 3 chiffres selon un ordre d'importance décroissante

En gras : Espèces listées en annexe II de la Directive Habitats-Faune-Flore

Surlignées en bleu : Espèces patrimoniales

✧ AMPHIBIENS, REPTILES

Législation Française – Art.2, 3 ou 5 : Espèce listée dans l'article 2 (protection espèce + habitats), 3 (protection espèce) ou 5 (chasse réglementée) de l'arrêté du 19 novembre 2007 fixant les listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection

Directive Habitats – IV : Espèces inscrites à l'Annexe IV : Espèces animales et végétales d'intérêt communautaire qui nécessitent une protection stricte / V : Espèces inscrites à l'Annexe V : Espèces animales et végétales d'intérêt communautaire dont le prélèvement dans la nature et l'exploitation sont susceptibles de faire l'objet de mesures de gestion

Liste Rouge France (UICN et al. 2015), **Liste Rouge Alsace** (BUFO 2014) et **Liste Rouge Lorraine** (CEN Lorraine et al., 2016) – NT : Quasi-menacée / LC : Préoccupation mineure / NE : Non évaluée / - : Non concernée

ZNIEFF Lorraine : codage par 3 chiffres selon un ordre d'importance décroissante

En gras : Espèces listées en annexe II de la Directive Habitats-Faune-Flore

Surlignées en bleu : Espèces patrimoniales

✧ OISEAUX

Législation Française – Art.3, 4 : Espèce protégée listée dans l'article 3 (protection espèce + habitats) et/ou 4 (protection espèce) de l'arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection / Ch : Espèce chassable listée dans l'arrêté du 26 juin 1987 fixant la liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée

Directive Oiseaux – I : Espèces inscrites à l'Annexe I de la Directive Oiseaux : Espèces faisant l'objet de mesures de conservation spéciales concernant leur habitat, afin d'assurer leur survie et leur reproduction dans leur aire de distribution / II : Espèces inscrites à l'Annexe II : Espèces pouvant être chassées / III : Espèces inscrites à l'Annexe III : Espèces pour lesquelles ne sont pas interdits la vente

Liste Rouge France (UICN et al. 2016) – CR : En danger critique / EN : En danger / VU : Vulnérable / NT : Quasi-Menacée / LC : Préoccupation mineure / DD : Données Insuffisantes / NA^a : Non applicable car introduite / NA^b : Non applicable car présence occasionnelle ou marginale / NA^c, NA^d : Non applicable car présence non significative même si régulière en hivernage ou en passage / - : Non concernée

Liste Rouge Alsace (LPO Alsace 2014) – RE : Taxon disparu d'Alsace / CR : En danger critique / EN : En danger / VU : Vulnérable / NT : Quasi-Menacée / LC : Préoccupation mineure / NAⁱ : Non applicable car introduite / NA^o : Non applicable car présence occasionnelle / - : Non concernée

ZNIEFF Lorraine : codage par 3 chiffres selon un ordre d'importance décroissante

En gras : Espèces listées en annexe I de la Directive Oiseaux

Surlignées en bleu : Espèces patrimoniales

Remarque : L'ensemble des espèces protégées ne sont pas considérées comme patrimoniales car ce statut de protection n'est pas forcément représentatif d'une dégradation des populations d'espèces ; il définit simplement les espèces non chassables. Ainsi, sont considérées comme patrimoniales les espèces sur listes rouges (nationale et/ou régionale) et/ou en annexe I de la Directive Oiseaux.

✧ INSECTES

Législation Française – Art.3 : Espèce listée dans l'article 3 (protection espèce) de l'arrêté du 23 avril 2007 fixant les listes des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection

Directive Habitats – II : Espèces inscrites à l'annexe II de la Directive Habitats-Faune-Flore : Espèces animales et végétales d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de Zones Spéciales de Conservation

Liste Rouge France (Odonates : Dommanget et al. 2016 ; Lépidoptères : UICN et al. 2014 ; Orthoptères : Sardet & Defaut 2004) ; **Liste Rouge Alsace** (Odonates : Moratin 2014 ; Lépidoptères, Orthoptères : IMAGO 2014) – CR : En danger critique / EN : En danger / VU : Vulnérable / 3 : Espèce menacée, à surveiller / NT : Quasi-Menacée / LC : Préoccupation mineure / NA^r : Non applicable car récemment apparue / NAI : Non applicable car introduite en Alsace / - : Non concernée

ZNIEFF Lorraine : codage par 3 chiffres selon un ordre d'importance décroissante

En gras : Espèces listées en annexe II de la Directive Habitats-Faune-Flore

Surlignées en bleu : Espèces patrimoniales

✧ ESPÈCES FAUNISTIQUES RECENSÉES SUR LES BANS COMMUNAUX

Les inventaires présentés dans cette annexe ne se veulent pas exhaustifs. Ils ont pour source : les listes communales du Géoportail pour la Biodiversité (SIGOGNE, <http://www.sigogne.org/>) et de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (MNHN, <http://inpn.mnhn.fr/>).

6.3.2. Mammifères (hors chiroptères)

Nom commun	Nom scientifique	Statut				Source	Potentialités de présence (ZE rapprochée)	Potentialités de présence (ZE étendue)
		Législation Française	Directive Habitats	Liste Rouge France	Liste Rouge Franche-Comté			
Blaireau européen	<i>Meles meles</i> (Linnaeus, 1758)	Ch		LC	-	SIGOGNE / INPN	<i>n.e.</i>	<i>n.e.</i>
Chevreuil européen	<i>Capreolus capreolus</i> (Linnaeus, 1758)	Ch		LC	-	SIGOGNE / INPN	<i>n.e.</i>	<i>n.e.</i>
Ecureuil roux	<i>Sciurus vulgaris</i> (Linnaeus, 1758)	Art.2		LC	-	SIGOGNE / INPN	Nulles	Moyennes
Fouine	<i>Martes foina</i> (Erxleben, 1777)	Ch		LC	-	SIGOGNE	<i>n.e.</i>	<i>n.e.</i>
Hérisson d'Europe	<i>Erinaceus europaeus</i> (Linnaeus, 1758)	Art.2		LC	-	SIGOGNE / INPN	Nulles	Moyennes
Lapin de garenne	<i>Oryctolagus cuniculus</i> (Linnaeus, 1758)	Ch		NT	NE	SIGOGNE	Nulles	Faibles
Lièvre d'Europe	<i>Lepus europaeus</i> (Pallas, 1778)	Ch		LC	-	SIGOGNE / INPN	<i>n.e.</i>	<i>n.e.</i>
Putois d'Europe	<i>Mustela putorius</i> (Linnaeus, 1758)	Ch	V	NT	NT	SIGOGNE	Nulles	Faibles
Ragondin	<i>Myocastor coypus</i> (Molina, 1782)	Ch		NA ^a	NE	SIGOGNE	<i>n.e.</i>	<i>n.e.</i>
Rat musqué	<i>Ondatra zibethicus</i> (Link, 1795)	Ch		NA ^a	NE	SIGOGNE	<i>n.e.</i>	<i>n.e.</i>
Rat surmulot	<i>Rattus norvegicus</i> (Berkenhout, 1769)			NA ^a	-	SIGOGNE	<i>n.e.</i>	<i>n.e.</i>
Renard roux	<i>Vulpes vulpes</i> (Linnaeus, 1758)	Ch		LC	-	SIGOGNE	<i>n.e.</i>	<i>n.e.</i>
Sanglier	<i>Sus scrofa</i> (Linnaeus, 1758)	Ch		LC	-	SIGOGNE	<i>n.e.</i>	<i>n.e.</i>
Souris grise	<i>Mus musculus</i> (Linnaeus, 1758)			LC	-	SIGOGNE	<i>n.e.</i>	<i>n.e.</i>
Taupe d'Europe	<i>Talpa europaea</i> (Linnaeus, 1758)			LC	-	SIGOGNE	<i>n.e.</i>	<i>n.e.</i>

6.3.3. Amphibiens

Nom commun	Nom scientifique	Statut				Source	Potentialités de présence (ZE rapprochée)	Potentialités de présence (ZE étendue)
		Législation Française	Directive Habitats	Liste Rouge France	Liste Rouge Franche-Comté			
Grenouille verte	<i>Pelophylax kl. esculentus</i> (Linnaeus, 1758)	Art.5	V	NT	DD	SIGOGNE	Nulles	Moyennes
Triton alpestre	<i>Ichthyosaura alpestris</i> (Laurenti, 1768)	Art.3		LC	LC	SIGOGNE	Nulles	Faibles
Triton crêté	<i>Triturus cristatus</i> (Laurenti, 1768)	Art.2	II, IV	NT	VU	SIGOGNE	Nulles	Faibles
Triton palmé	<i>Lissotriton helveticus</i> (Razoumowsky, 1789)	Art.3		LC	LC	SIGOGNE	Nulles	Faibles

6.3.4. Reptiles

Nom commun	Nom scientifique	Statut				Potentialités de présence (ZE rapprochée)	Potentialités de présence (ZE étendue)
		Législation Française	Directive Habitats	Liste Rouge France	Liste Rouge Franche-Comté		
Coronelle lisse	<i>Coronella austriaca</i> (Laurenti, 1768)	Art.2	IV	LC	NT	Faibles	Moyennes
Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i> (Laurenti, 1768)	Art.2	IV	LC	LC	Faibles	Fortes
Lézard des souches	<i>Lacerta agilis</i> (Linnaeus, 1758)	Art.2	IV	NT	NT	Nulles	Moyennes
Orvet fragile	<i>Anguis fragilis</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3		LC	NT	Nulles	Fortes

6.3.5. Oiseaux

Nom commun	Nom scientifique	Statut				Source	Potentialités de présence (ZE rapprochée)	Potentialités de présence (ZE étendue)
		Législation Française	Directive Habitats	Liste Rouge France (Oiseaux nicheurs)	Liste Rouge Franche-Comté			
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3		LC	NT	SIGOGNE / INPN	Nulles	Faibles
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i> (Linnaeus, 1758)	Ch	II/2	NT	LC	SIGOGNE / INPN	Nulles	Faibles
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3	I	LC	NT	SIGOGNE / INPN	Nulles	Faibles
Autour des palombes	<i>Accipiter gentilis</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3		LC	DD	SIGOGNE / INPN	Nulles	Nulles
Bécasse des bois	<i>Scolopax rusticola</i> (Linnaeus, 1758)	Ch	II/1, III/2	LC	DD	SIGOGNE	n.e.	n.e.
Bécassine des marais	<i>Gallinago gallinago</i> (Linnaeus, 1758)	Ch	II/1, III/2, III/3	CR	CR	SIGOGNE	Nulles	Nulles
Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i> (Tunstall, 1771)	Art.3		LC	LC	SIGOGNE / INPN	Nulles	Moyennes
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3		LC	LC	SIGOGNE / INPN	Faibles	Fortes
Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3		LC	LC	SIGOGNE / INPN	Nulles	Nulles
Bihoreau gris	<i>Nycticorax nycticorax</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3	I	NT	VU	SIGOGNE / INPN	Nulles	Faibles
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3	I	LC	LC	SIGOGNE	Nulles	Nulles
Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3		VU	DD	SIGOGNE / INPN	Nulles	Nulles
Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3		EN	DD	SIGOGNE	Nulles	Nulles
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3		VU	NT	SIGOGNE / INPN	Nulles	Fortes
Bruant proyer	<i>Emberiza calandra</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3		LC	VU	SIGOGNE	Nulles	Nulles
Buse variable	<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3		LC	LC	SIGOGNE / INPN	Nulles	Faibles
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i> (Linnaeus, 1758)	Ch	II/2	LC	VU	SIGOGNE	Nulles	Nulles

Nom commun	Nom scientifique	Statut				Source	Potentialités de présence (ZE rapprochée)	Potentialités de présence (ZE étendue)
		Législation Française	Directive Habitats	Liste Rouge France (Oiseaux nicheurs)	Liste Rouge Franche-Comté			
Canard chipeau	<i>Anas strepera</i> (Linnaeus, 1758)	Ch	II/1	LC	EN	SIGOGNE	Nulles	Nulles
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i> (Linnaeus, 1758)	Ch	II/1, III/1, III/2	LC	LC	SIGOGNE / INPN	n.e.	n.e.
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3		VU	VU	SIGOGNE / INPN	Nulles	Fortes
Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3	II/2	LC	LC	SIGOGNE / INPN	Nulles	Faibles
Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3		LC	LC	SIGOGNE	Nulles	Faibles
Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3	I	LC	VU	SIGOGNE / INPN	Nulles	Nulles
Cigogne noire	<i>Ciconia nigra</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3	I	EN	CR	SIGOGNE	Nulles	Nulles
Cincle plongeur	<i>Cinclus cinclus</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3		LC	LC	SIGOGNE / INPN	Nulles	Faibles
Corbeau freux	<i>Corvus frugilegus</i> (Linnaeus, 1758)	Ch	II/2	LC	LC	SIGOGNE / INPN	n.e.	n.e.
Corneille noire	<i>Corvus corone</i> (Linnaeus, 1758)	Ch	II/2	LC	LC	SIGOGNE / INPN	n.e.	n.e.
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3		LC	LC	SIGOGNE	Nulles	Faibles
Cygne tuberculé	<i>Cygnus olor</i> (Gmelin, 1789)	Art.3	II/2	LC	NA ^a	SIGOGNE	Nulles	Nulles
Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i> (Scopoli, 1769)	Art.3		LC	NT	SIGOGNE / INPN	Nulles	Nulles
Epervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3		LC	LC	SIGOGNE / INPN	Nulles	Faibles
Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i> (Linnaeus, 1758)	Ch	II/2	LC	LC	SIGOGNE / INPN	n.e.	n.e.
Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i> (Linnaeus, 1758)	Ch	II/1, III/1	LC	NA ^a	SIGOGNE / INPN	n.e.	n.e.
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3		NT	LC	SIGOGNE / INPN	Nulles	Faibles
Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3		LC	LC	SIGOGNE / INPN	Nulles	Nulles
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i> (Tunstall, 1771)	Art.3	I	LC	VU	SIGOGNE	Nulles	Nulles
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3		LC	LC	SIGOGNE / INPN	Nulles	Fortes
Fauvette babillarde	<i>Sylvia curruca</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3		LC	LC	SIGOGNE / INPN	Nulles	Faibles
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i> (Boddaert, 1783)	Art.3		NT	LC	SIGOGNE / INPN	Nulles	Moyennes
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i> (Latham, 1787)	Art.3		LC	LC	SIGOGNE / INPN	Nulles	Faibles
Foulque macroule	<i>Fulica atra</i> (Linnaeus, 1758)	Ch	II/1, III/2	LC	LC	SIGOGNE / INPN	n.e.	n.e.
Fuligule morillon	<i>Aythya fuligula</i> (Linnaeus, 1758)	Ch	II/1, III/2	LC	VU	SIGOGNE	Nulles	Nulles
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i> (Linnaeus, 1758)	Ch	II/2	LC	LC	SIGOGNE / INPN	n.e.	n.e.
Gobemouche noir	<i>Ficedula hypoleuca</i> (Pallas, 1764)	Art.3		VU	NA ^{b1}	SIGOGNE / INPN	Nulles	Faibles
Gorgebleue à miroir	<i>Luscinia svecica</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3	I	LC	EN	SIGOGNE	Nulles	Nulles
Grand Corbeau	<i>Corvus corax</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3		LC	NT	SIGOGNE	Nulles	Nulles
Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3		LC	NA ^{b2}	SIGOGNE / INPN	Nulles	Faibles
Grande Aigrette	<i>Ardea alba</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3	I	NT	NA ^{b2}	SIGOGNE	Nulles	Nulles

Nom commun	Nom scientifique	Statut				Source	Potentialités de présence (ZE rapprochée)	Potentialités de présence (ZE étendue)
		Législation Française	Directive Habitats	Liste Rouge France (Oiseaux nicheurs)	Liste Rouge Franche-Comté			
Grimpereau des bois	<i>Certhia familiaris</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3		LC	LC	SIGOGNE / INPN	Nulles	Nulles
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i> (C. L. Brehm, 1820)	Art.3		LC	LC	SIGOGNE / INPN	Nulles	Faibles
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Ch		LC	LC	SIGOGNE / INPN	n.e.	n.e.
Grive litorne	<i>Turdus pilaris</i> (Linnaeus, 1758)	Ch	II/2	LC	DD	SIGOGNE / INPN	n.e.	n.e.
Grive mauvis	<i>Turdus iliacus</i> (Linnaeus, 1766)	Ch	II/2	-	-	SIGOGNE	n.e.	n.e.
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i> (Linnaeus, 1758)	Ch	II/2	LC	LC	SIGOGNE / INPN	n.e.	n.e.
Grosbec casse-noyaux	<i>Coccothraustes coccothraustes</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3		LC	LC	SIGOGNE / INPN	Nulles	Nulles
Grue cendrée	<i>Grus grus</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3	I	CR	-	SIGOGNE	Nulles	Nulles
Harle bièvre	<i>Mergus merganser</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3	II/2	NT	NT	SIGOGNE	Nulles	Nulles
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3		LC	LC	SIGOGNE / INPN	Nulles	Faibles
Hibou moyen-duc	<i>Asio otus</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3		LC	LC	SIGOGNE / INPN	Nulles	Faibles
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3		NT	NT	SIGOGNE / INPN	Nulles	Moyennes
Hirondelle de rivage	<i>Riparia riparia</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3		LC	EN	SIGOGNE	Nulles	Nulles
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3		NT	NT	SIGOGNE / INPN	Nulles	Nulles
Linotte mélodieuse	<i>Linaria cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3		VU	VU	SIGOGNE / INPN	Nulles	Faibles
Locustelle tachetée	<i>Locustella naevia</i> (Boddaert, 1783)	Art.3		NT	VU	SIGOGNE / INPN	Nulles	Nulles
Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3		LC	VU	SIGOGNE	Nulles	Faibles
Martinet noir	<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3		NT	DD	SIGOGNE / INPN	Nulles	Faibles
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3	I	VU	NT	SIGOGNE / INPN	Nulles	Faibles
Merle noir	<i>Turdus merula</i> (Linnaeus, 1758)	Ch	II/2	LC	LC	SIGOGNE / INPN	n.e.	n.e.
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3		LC	LC	SIGOGNE / INPN	Nulles	Faibles
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3		LC	LC	SIGOGNE / INPN	Nulles	Fortes
Mésange boréale	<i>Poecile montanus</i> (Conrad, 1827)	Art.3		VU	DD	SIGOGNE	Nulles	Faibles
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3		LC	LC	SIGOGNE / INPN	Nulles	Fortes
Mésange huppée	<i>Lophophanes cristatus</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3		LC	LC	SIGOGNE	Nulles	Faibles
Mésange noire	<i>Periparus ater</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3		LC	LC	SIGOGNE	Nulles	Nulles
Mésange nonnette	<i>Poecile palustris</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3		LC	LC	SIGOGNE / INPN	Nulles	Nulles
Milan noir	<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Art.3	I	LC	LC	SIGOGNE / INPN	Nulles	Faibles
Milan royal	<i>Milvus milvus</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3	I	VU	VU	SIGOGNE / INPN	Nulles	Faibles
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3		LC	LC	SIGOGNE / INPN	Nulles	Moyennes
Moineau friquet	<i>Passer montanus</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3		EN	EN	SIGOGNE / INPN	Nulles	Faibles

Nom commun	Nom scientifique	Statut				Source	Potentialités de présence (ZE rapprochée)	Potentialités de présence (ZE étendue)
		Législation Française	Directive Habitats	Liste Rouge France (Oiseaux nicheurs)	Liste Rouge Franche-Comté			
Mouette rieuse	<i>Chroicocephalus ridibundus</i> (Linnaeus, 1766)	Art.3	II/2	NT	NA ^{b1}	SIGOGNE / INPN	Nulles	Nulles
Oie cendrée	<i>Anser anser</i> (Linnaeus, 1758)	Ch	II/1, III/2	VU	NA ^a	SIGOGNE	Nulles	Nulles
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3		LC	LC	SIGOGNE / INPN	Nulles	Moyennes
Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3		VU	DD	SIGOGNE	Nulles	Nulles
Pic mar	<i>Dendrocopos medius</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3	I	LC	LC	SIGOGNE / INPN	Nulles	Faibles
Pic noir	<i>Dryocopus martius</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3	I	LC	LC	SIGOGNE	Nulles	Nulles
Pic vert	<i>Picus viridis</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3		LC	LC	SIGOGNE / INPN	Nulles	Moyennes
Pie bavarde	<i>Pica pica</i> (Linnaeus, 1758)	Ch	II/2	LC	LC	SIGOGNE / INPN	n.e.	n.e.
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3, 4	I	NT	VU	SIGOGNE / INPN	Nulles	Nulles
Pigeon biset domestique	<i>Columba livia f. domestica</i>	Ch		-	-	SIGOGNE	n.e.	n.e.
Pigeon colombin	<i>Columba oenas</i> (Linnaeus, 1758)	Ch	II/2	LC	DD	SIGOGNE / INPN	n.e.	n.e.
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i> (Linnaeus, 1758)	Ch	III/1, III/2	LC	LC	SIGOGNE / INPN	n.e.	n.e.
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3		LC	LC	SIGOGNE / INPN	Nulles	Fortes
Pinson du Nord	<i>Fringilla montifringilla</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3		-	-	SIGOGNE	Nulles	Nulles
Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3		LC	VU	SIGOGNE / INPN	Nulles	Nulles
Pipit spioncelle	<i>Anthus spinoletta</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3		LC	CR	SIGOGNE / INPN	Nulles	Nulles
Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3		NT	DD	SIGOGNE / INPN	Nulles	Faibles
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i> (Vieillot, 1817)	Art.3		LC	LC	SIGOGNE / INPN	Nulles	Moyennes
Poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i> (Linnaeus, 1758)	Ch	II/2	LC	LC	SIGOGNE	n.e.	n.e.
Roitelet à triple-bandeau	<i>Regulus ignicapillus</i> (Temminck, 1820)	Art.3		LC	LC	SIGOGNE	Nulles	Nulles
Roitelet huppé	<i>Regulus regulus</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3		NT	NT	SIGOGNE	Nulles	Nulles
Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i> (Brehm, 1831)	Art.3		LC	LC	SIGOGNE / INPN	Nulles	Fortes
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3		LC	LC	SIGOGNE / INPN	Nulles	Moyennes
Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3		LC	LC	SIGOGNE / INPN	Nulles	Faibles
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i> (S. G. Gmelin, 1774)	Art.3		LC	LC	SIGOGNE / INPN	Faibles	Fortes
Rousserolle effarvatte	<i>Acrocephalus scirpaceus</i> (Hermann, 1804)	Art.3		LC	LC	SIGOGNE	Nulles	Faibles
Rousserolle verderolle	<i>Acrocephalus palustris</i> (Bechstein, 1798)	Art.3		LC	LC	SIGOGNE	Nulles	Nulles
Sarcelle d'hiver	<i>Anas crecca</i> (Linnaeus, 1758)	Ch	II/1, III/2	VU	CR	SIGOGNE / INPN	Nulles	Nulles
Serin cini	<i>Serinus serinus</i> (Linnaeus, 1766)	Art.3		VU	EN	SIGOGNE / INPN	Nulles	Faibles
Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3		LC	LC	SIGOGNE / INPN	Nulles	Moyennes
Tadorne casarca	<i>Tadorne ferruginea</i> (Pallas, 1764)	Art. 4	I	NA ^a	NA ^a	SIGOGNE	Nulles	Nulles

Nom commun	Nom scientifique	Statut				Source	Potentialités de présence (ZE rapprochée)	Potentialités de présence (ZE étendue)
		Législation Française	Directive Habitats	Liste Rouge France (Oiseaux nicheurs)	Liste Rouge Franche-Comté			
Tadorne de Belon	<i>Tadorna tadorna</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3		LC	-	SIGOGNE	Nulles	Nulles
Tarier des prés	<i>Saxicola rubetra</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3		VU	VU	SIGOGNE / INPN	Nulles	Nulles
Tarier pâtre	<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	Art.3		NT	DD	SIGOGNE / INPN	Nulles	Nulles
Tarin des aulnes	<i>Carduelis spinus</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3		LC	NT	SIGOGNE / INPN	Nulles	Nulles
Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3		LC	VU	SIGOGNE	Nulles	Faibles
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Ch	II/2	VU	VU	SIGOGNE	Nulles	Nulles
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i> (Fridvaldsky, 1838)	Ch	II/2	LC	LC	SIGOGNE / INPN	n.e.	n.e.
Traquet motteux	<i>Oenanthe oenanthe</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3		NT	CR	SIGOGNE / INPN	Nulles	Nulles
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3		LC	LC	SIGOGNE / INPN	Nulles	Moyennes
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Art.3		VU	LC	SIGOGNE / INPN	Nulles	Fortes

6.3.6. Insectes

Nom commun	Nom scientifique	Statut				Source	Potentialités de présence (ZE rapprochée)	Potentialités de présence (ZE étendue)
		Législation Française	Directive Habitats	Liste Rouge France	Liste Rouge Franche-Comté			
Lépidoptères								
Amaryllis	<i>Pyronia tithonus</i> (Linnaeus, 1771)			LC	LC	SIGOGNE	n.e.	n.e.
Argus bleu	<i>Polyommatus icarus</i> (Rottemburg, 1775)			LC	LC	SIGOGNE	n.e.	n.e.
Argus bleu-nacré	<i>Lysandra coridon</i> (Poda, 1761)			LC	LC	SIGOGNE	n.e.	n.e.
Argus frêle	<i>Cupido minimus</i> (Fuessly, 1775)			LC	LC	SIGOGNE	n.e.	n.e.
Aurore	<i>Anthocharis cardamines</i> (Linnaeus, 1758)			LC	LC	SIGOGNE/INPN	n.e.	n.e.
Azuré bleu-céleste	<i>Lysandra bellargus</i> (Rottemburg, 1775)			LC	LC	SIGOGNE	n.e.	n.e.
Azuré de l'Ajonc	<i>Plebejus argus</i> (Linnaeus, 1758)			LC	LC	SIGOGNE	n.e.	n.e.
Azuré des Anthyllides	<i>Cyaniris semiargus</i> (Rottemburg, 1775)			LC	LC	SIGOGNE	n.e.	n.e.
Azuré des Coronilles	<i>Plebejus argyrognomon</i> (Bergsträsser, 1779)			LC	LC	SIGOGNE	n.e.	n.e.
Azuré des Nerpruns	<i>Celastrina argiolus</i> (Linnaeus, 1758)			LC	LC	SIGOGNE/INPN	n.e.	n.e.
Azuré du Trèfle	<i>Cupido argiades</i> (Pallas, 1771)			LC	LC	SIGOGNE	n.e.	n.e.
Belle-Dame	<i>Vanessa cardui</i> (Linnaeus, 1758)			LC	LC	SIGOGNE	n.e.	n.e.
Carte géographique	<i>Araschnia levana</i> (Linnaeus, 1758)			LC	LC	SIGOGNE	n.e.	n.e.

Nom commun	Nom scientifique	Statut				Source	Potentialités de présence (ZE rapprochée)	Potentialités de présence (ZE étendue)
		Législation Française	Directive Habitats	Liste Rouge France	Liste Rouge Franche-Comté			
Céphale	<i>Coenonympha arcania</i> (Linnaeus, 1761)			LC	LC	SIGOGNE	<i>n.e.</i>	<i>n.e.</i>
Citron	<i>Gonepteryx rhamni</i> (Linnaeus, 1758)			LC	LC	SIGOGNE/INPN	<i>n.e.</i>	<i>n.e.</i>
Collier de corail	<i>Aricia agestis</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)			LC	LC	SIGOGNE	<i>n.e.</i>	<i>n.e.</i>
Cuivré des marais	<i>Lycaena dispar</i> (Haworth, 1802)	Art.2	II, IV	LC	NT	SIGOGNE	Nulles	Faibles
Cuivré fuligineux	<i>Lycaena tityrus</i> (Poda, 1761)			LC	LC	SIGOGNE	<i>n.e.</i>	<i>n.e.</i>
Demi-Deuil	<i>Melanargia galathea</i> (Linnaeus, 1758)			LC	LC	SIGOGNE/INPN	<i>n.e.</i>	<i>n.e.</i>
Echiquier	<i>Carterocephalus palaemon</i> (Pallas, 1771)			LC	LC	SIGOGNE	<i>n.e.</i>	<i>n.e.</i>
Fadet commun	<i>Coenonympha pamphilus</i> (Linnaeus, 1758)			LC	LC	SIGOGNE	<i>n.e.</i>	<i>n.e.</i>
Fadet de la mélisque	<i>Coenonympha glycerion</i> (Borkhausen, 1788)			LC	NT	SIGOGNE	Nulles	Faibles
Flambé	<i>Iphiclides podalirius</i> (Linnaeus, 1758)			LC	LC	SIGOGNE/INPN	<i>n.e.</i>	<i>n.e.</i>
Fluoré	<i>Colias alfacariensis</i> (Ribbe, 1905)			LC	LC	SIGOGNE	<i>n.e.</i>	<i>n.e.</i>
Grand Nacré	<i>Argynnis aglaja</i> (Linnaeus, 1758)			LC	LC	SIGOGNE	<i>n.e.</i>	<i>n.e.</i>
Hespérie de la Houque	<i>Thymelicus sylvestris</i> (Poda, 1761)			LC	LC	SIGOGNE	<i>n.e.</i>	<i>n.e.</i>
Hespérie de la Mauve	<i>Pyrgus malvae</i> (Linnaeus, 1758)			LC	LC	SIGOGNE	<i>n.e.</i>	<i>n.e.</i>
Hespérie de l'Alcée	<i>Carcharodus alceae</i> (Esper, 1780)			LC	LC	SIGOGNE	<i>n.e.</i>	<i>n.e.</i>
Hespérie du Dactyle	<i>Thymelicus lineola</i> (Ochsenheimer, 1808)			LC	LC	SIGOGNE	<i>n.e.</i>	<i>n.e.</i>
Lucine	<i>Hamearis lucine</i> (Linnaeus, 1758)			LC	LC	SIGOGNE	<i>n.e.</i>	<i>n.e.</i>
Machaon	<i>Papilio machaon</i> (Linnaeus, 1758)			LC	LC	SIGOGNE/INPN	<i>n.e.</i>	<i>n.e.</i>
Mégère	<i>Lasiommata megera</i> (Linnaeus, 1767)			LC	LC	SIGOGNE	<i>n.e.</i>	<i>n.e.</i>
Mélictée des scabieuses	<i>Melitaea parthenoides</i> (Keferstein, 1851)			LC	LC	SIGOGNE	<i>n.e.</i>	<i>n.e.</i>
Mélictée noirâtre	<i>Melitaea diamina</i> (Lang, 1789)			LC	LC	SIGOGNE	<i>n.e.</i>	<i>n.e.</i>
Myrtil	<i>Maniola jurtina</i> (Linnaeus, 1758)			LC	LC	SIGOGNE/INPN	<i>n.e.</i>	<i>n.e.</i>
Nacré de la Ronce	<i>Brenthis daphne</i> (Bergsträsser, 1780)			LC	LC	SIGOGNE	<i>n.e.</i>	<i>n.e.</i>
Paon du jour	<i>Aglais io</i> (Linnaeus, 1758)			LC	LC	SIGOGNE/INPN	<i>n.e.</i>	<i>n.e.</i>
Petit Sylvain	<i>Limenitis camilla</i> (Linnaeus, 1764)			LC	LC	SIGOGNE	<i>n.e.</i>	<i>n.e.</i>
Petite Violette	<i>Boloria dia</i> (Linnaeus, 1767)			LC	LC	SIGOGNE	<i>n.e.</i>	<i>n.e.</i>
Piéride de la Rave	<i>Pieris rapae</i> (Linnaeus, 1758)			LC	LC	SIGOGNE/INPN	<i>n.e.</i>	<i>n.e.</i>
Piéride de l'Ibérie	<i>Pieris mannii</i> (Mayer, 1851)			LC	LC	SIGOGNE	<i>n.e.</i>	<i>n.e.</i>
Piéride du Chou	<i>Pieris brassicae</i> (Linnaeus, 1758)			LC	LC	SIGOGNE/INPN	<i>n.e.</i>	<i>n.e.</i>
Piéride du Lotier	<i>Leptidea sinapis</i> (Linnaeus, 1758)			LC	LC	SIGOGNE	<i>n.e.</i>	<i>n.e.</i>
Piéride du Navet	<i>Pieris napi</i> (Linnaeus, 1758)			LC	LC	SIGOGNE	<i>n.e.</i>	<i>n.e.</i>
Point-de-Hongrie	<i>Erynnis tages</i> (Linnaeus, 1758)			LC	LC	SIGOGNE	<i>n.e.</i>	<i>n.e.</i>
Robert-le-Diable	<i>Polygonia c-album</i> (Linnaeus, 1758)			LC	LC	SIGOGNE	<i>n.e.</i>	<i>n.e.</i>
Silène	<i>Brintesia circe</i> (Fabricius, 1775)			LC	LC	SIGOGNE	<i>n.e.</i>	<i>n.e.</i>
Sylvaine	<i>Ochlodes sylvanus</i> (Esper, 1777)			LC	LC	SIGOGNE	<i>n.e.</i>	<i>n.e.</i>

Nom commun	Nom scientifique	Statut				Source	Potentialités de présence (ZE rapprochée)	Potentialités de présence (ZE étendue)
		Législation Française	Directive Habitats	Liste Rouge France	Liste Rouge Franche-Comté			
Tabac d'Espagne	<i>Argynnis paphia</i> (Linnaeus, 1758)			LC	LC	SIGOGNE	n.e.	n.e.
Thécla de la Ronce	<i>Callophrys rubi</i> (Linnaeus, 1758)			LC	LC	SIGOGNE	n.e.	n.e.
Thécla de l'Amarel	<i>Satyrrium acaciae</i> (Fabricius, 1787)			LC	LC	SIGOGNE	n.e.	n.e.
Thécla de l'Yeuse	<i>Satyrrium ilicis</i> (Esper, 1779)			LC	LC	SIGOGNE	n.e.	n.e.
Thécla du Prunier	<i>Satyrrium pruni</i> (Linnaeus, 1758)			LC	LC	SIGOGNE	n.e.	n.e.
Tircis	<i>Pararge aegeria</i> (Linnaeus, 1758)			LC	LC	SIGOGNE	n.e.	n.e.
Tristan	<i>Aphantopus hyperantus</i> (Linnaeus, 1758)			LC	LC	SIGOGNE	n.e.	n.e.
Vulcain	<i>Vanessa atalanta</i> (Linnaeus, 1758)			LC	-	SIGOGNE	n.e.	n.e.
Odonates								
Aeschne bleue	<i>Aeshna cyanea</i> (Müller, 1764)			LC	LC	SIGOGNE	n.e.	n.e.
Agrion à larges pattes	<i>Platycnemis pennipes</i> (Pallas, 1771)			LC	LC	SIGOGNE	n.e.	n.e.
Anax empereur	<i>Anax imperator</i> (Leach, 1815)			LC	LC	SIGOGNE/INPN	n.e.	n.e.
Caloptéryx éclatant	<i>Calopteryx splendens</i> (Harris, 1782)			LC	LC	INPN	n.e.	n.e.
Cordulie bronzée	<i>Cordulia aenea</i> (Linnaeus, 1758)			LC	LC	SIGOGNE	n.e.	n.e.
Gomphe à pincés	<i>Onychogomphus forcipatus</i> (Linnaeus, 1758)			LC	LC	SIGOGNE	n.e.	n.e.
Libellule déprimée	<i>Libellula depressa</i> (Linnaeus, 1758)			LC	LC	SIGOGNE	n.e.	n.e.
Nymphe au corps de feu	<i>Pyrrosoma nymphula</i> (Sulzer, 1776)			LC	LC	SIGOGNE	n.e.	n.e.
Orthoptères								
Conocéphale bigarré	<i>Conocephalus fuscus</i> (Fabricius, 1793)			-	LC	SIGOGNE	n.e.	n.e.
Conocéphale gracieux	<i>Ruspolia nitidula</i> (Scopoli, 1786)			-	LC	SIGOGNE	n.e.	n.e.
Criquet de la Palène	<i>Stenobothrus lineatus</i> (Panzer, 1796)			-	LC	SIGOGNE	n.e.	n.e.
Criquet des clairières	<i>Chrysochraon dispar</i> (Germar, 1834)			-	LC	SIGOGNE	n.e.	n.e.
Criquet des Genévriers	<i>Euthystira brachyptera</i> (Ocskay, 1826)			-	LC	SIGOGNE	n.e.	n.e.
Criquet des mouillères	<i>Euchorthippus declivus</i> (Brisout de Barneville, 1848)			-	LC	SIGOGNE	n.e.	n.e.
Criquet des pâtures	<i>Chorthippus parallelus</i> (Zetterstedt, 1821)			-	LC	SIGOGNE	n.e.	n.e.
Criquet duettiste	<i>Chorthippus brunneus</i> (Thunberg, 1815)			-	LC	SIGOGNE	n.e.	n.e.
Criquet mélodieux	<i>Chorthippus biguttulus</i> (Linnaeus, 1758)			-	LC	SIGOGNE	n.e.	n.e.
Decticelle bariolée	<i>Roeseliana roeselii</i> (Hagenbach, 1822)			-	LC	SIGOGNE	n.e.	n.e.
Decticelle bicolor	<i>Bicolorana bicolor</i> (Philippi, 1830)			-	LC	SIGOGNE	n.e.	n.e.
Decticelle cendrée	<i>Pholidoptera griseoptera</i> (De Geer, 1773)			-	LC	SIGOGNE	n.e.	n.e.
Decticelle chagrinée	<i>Platycleis albopunctata</i> (Goeze, 1778)			-	LC	SIGOGNE	n.e.	n.e.
Dectique verrucivore	<i>Decticus verrucivorus</i> (Linnaeus, 1758)			-	NT	SIGOGNE	Nulles	Faibles
Gomphocère roux	<i>Gomphocerus rufus</i> (Linnaeus, 1758)			-	LC	SIGOGNE	n.e.	n.e.
Grande Sauterelle verte	<i>Tettigonia viridissima</i> (Linnaeus, 1758)			-	LC	SIGOGNE	n.e.	n.e.
Grillon champêtre	<i>Gryllus campestris</i> (Linnaeus, 1758)			-	LC	SIGOGNE	n.e.	n.e.

Nom commun	Nom scientifique	Statut				Source	Potentialités de présence (ZE rapprochée)	Potentialités de présence (ZE étendue)
		Législation Française	Directive Habitats	Liste Rouge France	Liste Rouge Franche-Comté			
Grillon des bois	<i>Nemobius sylvestris</i> (Bosc, 1792)			-	LC	SIGOGNE	<i>n.e.</i>	<i>n.e.</i>
Grillon d'Italie	<i>Oecanthus pellucens</i> (Scopoli, 1763)			-	LC	SIGOGNE	<i>n.e.</i>	<i>n.e.</i>
Leptohye ponctuée	<i>Leptophyes punctatissima</i> (Bosc, 1792)			-	LC	SIGOGNE	<i>n.e.</i>	<i>n.e.</i>
Phanéoptère commun	<i>Phaneroptera falcata</i> (Poda, 1761)			-	LC	SIGOGNE	<i>n.e.</i>	<i>n.e.</i>
Tétrix riverain	<i>Tetrix subulata</i> (Linnaeus, 1758)			-	LC	SIGOGNE	<i>n.e.</i>	<i>n.e.</i>